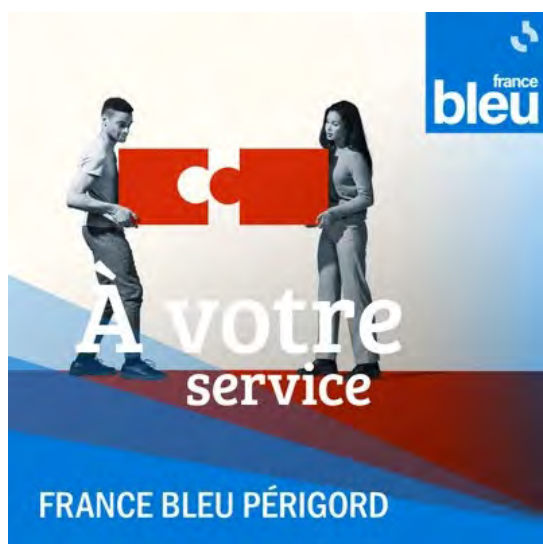


Le SPST 19-24 dans la presse **Janv./Fev. /Mars/Avr./Mai** **2024**

*Voir les articles
récemment parus* 



À VOTRE SERVICE PAR FRANCE BLEU PÉRIGORD

Du lundi au vendredi à 9h10

France Bleu Périgord est à votre service pour répondre à vos questions du quotidien.

De [Sophie Vasseur](#)

Notre collègue Angélique LOUCHARTE était vendredi 17 mai à 9h sur France Bleu Périgord, aux côtés de Clotilde PEYTOUR la CPAM Dordogne, pour parler arrêts de travail et dispositifs de prévention pour le maintien en emploi.

<https://www.francebleu.fr/emissions/les-experts-de-france-bleu-perigord/perigord>

La Santé au travail, c'est aussi du sport

L'équipe du centre du Service de prévention et de santé au travail de Sarlat est intervenue auprès des salariés du Centre E.Leclerc sur le thème des bienfaits de l'activité physique

Depuis trois ans maintenant, le centre de Sarlat du Service de prévention et de santé au travail Corrèze-Dordogne organise, à l'occasion de la Journée mondiale de la santé au travail, une action en milieu professionnel. Cette année, ce sont les salariés du Centre E.Leclerc de Sarlat qui ont bénéficié de cette sensibilisation organisée par le docteur Jean-Marie Millerliri, médecin du travail, et animée par l'équipe de Sarlat, à savoir le Dr Stamaël Makoutodé, médecin du travail, Marion Chaput et Marie Baumann, infirmières en santé au travail.

En cette année de jeux Olympiques, le thème retenu était le sport et la santé au travail, et portait sur les bienfaits de l'activité physique. Une soixantaine de salariés - employés polyvalents, hôtesses de caisse, bouchers, personnels administratifs - ont participé, en groupes, sur une trentaine de minutes, aux différents ateliers : autoévaluation de sa pratique sportive, l'ergonomie à son poste de travail avec analyse et conseils et des étirements et échauffements avec Mélissa Coupry, enseignante en activité physique adaptée, pour l'association Siellnbleu.

Trente minutes par jour.

" Nous avons été contactés par le docteur Millerliri afin de créer une animation autour de la santé et de la sécurité. Nous avons trouvé les projets très intéressants, c'est un



Une soixantaine de salariés ont participé aux ateliers

(Photo DR)

thème auquel est confronté l'ensemble de nos métiers. Il a reçu un accueil favorable des équipes. C'est positif, cela nous tenait à cœur de lancer cette dynamique avec le Service de santé au travail", explique Guillaume Marliac, DRH du Centre E.Leclerc de Sarlat. " Il est conseillé de pratiquer trente minutes d'activité physique par jour, cela permet d'améliorer sa qualité de vie et son bien-être, et, à plus long terme, aide à prévenir

certaines maladies ", souligne le docteur Jean-Marie Millerliri.

Le Service de Prévention et de santé au travail Corrèze-Dordogne accompagne 13 400 entreprises et leurs 140 000 salariés et dirigeants sur des missions de prévention, de santé et de sécurité au travail. C'est 75 000 interventions par an qui sont menées par les équipes de professionnels en santé au travail au plus près des territoires.

SARLAT

Le service de santé au travail s'engage auprès des pompiers

Philippe François, président du service de prévention et de santé au travail Corrèze-Dordogne (SPST), Alain Rivière, directeur départemental du SDIS 24, ont signé aux côtés du lieutenant-colonel Sébastien Laugenie, sous-directeur territorial, du commandant Jean-Claude Varlet, adjoint au sous-directeur territorial, et de Jonathan Rochais, service du volontariat, une convention de disponibilité opérationnelle et de formation pour le docteur Stamaël Makoutode, médecin du travail.

Cette convention précise pour le docteur, nouvelle recrue comme sapeur-pompier volontaire, investi sur le centre de secours de Sarlat, les conditions de mise à disposition tant pour les activités opérationnelles que pour la for-



Une nouvelle recrue pour les sapeurs-pompiers de Sarlat. Photo DR

mation, pendant son temps de travail. Philippe François, président, et Laurent Eecke, directeur général, ont dit leur fierté à l'égard de l'engagement de Stamaël Makoutode au service des

autres. « On ne devient pas sapeur-pompier par hasard, il faut aimer secourir... pour moi ça va être un épanouissement personnel et professionnel », a déclaré le docteur.



Une médecine du travail engagée

Le SPST 19-24 a signé, avec le Sdis 24 et le centre de secours de Sarlat, une convention de disponibilité pour le Docteur Stamaël Makoutode, sapeur-pompier volontaire. L'accord lui donne les conditions de mise à disposition sur son temps de travail tant pour les activités opérationnelles que pour la formation. Le dispositif assure un rôle important, il permet d'augmenter la disponibilité journalière des centres.



ICI 12/13 - Limousin

Émission du lundi 29 avril 2024

diffusé le 29/04/2024 • 24min • tous publics

https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/programmes/france-3_nouvelle-aquitaine_ici-12-13-limousin



Invités : SEBASTIEN DENYS, Directeur Santé-Environnement-Travail à Santé Publique France.

LAURENT EECKE, Directeur général du Service de Prévention et de Santé au Travail en Nouvelle-Aquitaine

Tous les 28 avril, est célébrée la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail. Elle promeut la prévention des accidents et maladies professionnels dans le monde entier. Pour certaines personnes, le travail peut être une source de stress, pouvant aller jusqu'à l'angoisse et la dépression dans les cas les plus sévères. Selon Santé Publique France, la souffrance psychique en lien avec le travail constitue un enjeu de santé publique important pour ses conséquences sur la qualité de vie des travailleurs et son coût économique.

Cette année, la Journée mondiale porte sur l'exploration des impacts du changement climatique sur la sécurité et la santé au travail. Selon l'OIT, l'Organisation Internationale du Travail, l'évolution des conditions météorologiques a des répercussions notables sur le monde du travail, en particulier sur la sécurité et la santé des travailleurs.

Parmi les risques professionnels exacerbés par le changement climatique, on peut citer le stress thermique, le rayonnement UV, la pollution de l'air, les accidents industriels majeurs, les événements météorologiques extrêmes, la propagation des maladies à transmission vectorielle et l'exposition accrue aux produits chimiques. Comment améliorer la santé et la sécurité au travail ?

<https://www.africaradio.com/securite-et-sante-au-travail>

Périgord noir

SUD OUEST Mercredi

SARLAT

La santé au travail s'engage avec les sapeurs-pompiers

Arrivé en 2022, le docteur Makoudote s'est engagé en tant que volontaire. Son employeur, le service de santé au travail, a signé une convention pour lui permettre d'exercer ses activités sur son temps de travail

Boris Rebeyrotte
sec.sarlat@sudouest.fr

Le service de santé au travail du Sarladais, en Périgord noir, ne fait pas dans la demi-mesure avec 1 226 entreprises et 7 461 salariés suivis. Quatre infirmières et deux médecins assurent le service à Sarlat. Parmi eux, le docteur Stamaël Makoudote, originaire du Bénin, et arrivé dans la cité de La Boétie en 2022.

Il vient de s'engager auprès des pompiers locaux comme volontaire. Mais, pour le moment, pas en tant que praticien. « La porte est ouverte, confie-t-il. Mais, pour le moment, j'ai envie d'aller au feu. Lorsque je m'engage quelque part, je commence par la base. » Avant de devenir volontaire, le docteur a dû suivre une formation de dix jours, dispensée par les pompiers.

Toujours besoin de volontaires

« J'aurais bien aimé que ça dure quinze jours, sourit Stamaël Makoudote. Mais j'ai aimé la rigueur, le souci du détail. Lors des entraînements, tant qu'une équipe ne maîtrise pas totalement ce qu'elle doit faire, elle recommence jusqu'à ce qu'elle y arrive. » Afin de lui permettre d'exercer son volontariat, son employeur, le service de santé au travail, a signé, lundi 22 avril, une convention avec les sapeurs-pom-



La convention a été signée lundi 22 avril entre les sapeurs-pompiers et le service de santé au travail. BORIS REBEYROTTE

« 85 % de nos interventions sont du secours à la personne »

piers de Dordogne. « Le volontariat est un enjeu majeur, détaille Alain Rivière, le chef des pompiers du département. En Périgord, nous avons 270 professionnels et 1 500 volontaires. Sur 41 centres de secours, seulement 10 ont des professionnels. » À Sarlat, le docteur Makoudote sera sous l'autorité du capitaine Manuel Andrieux.

Pour rappel, en 2023, les pompiers de Sarlat ont enregistré environ 3 000 sorties d'engins, un chiffre globalement stable par rapport aux années précédentes. La convention

entre les soldats du feu et l'employeur permet au salarié de s'absenter sur son temps de travail lorsqu'il est de garde pour une intervention. Les locaux du service de santé au travail se trouvent près de l'hôpital, soit à quelques minutes à peine du centre de secours.

« 85 % de nos interventions sont du secours à la personne, présente Alain Rivière. C'est lié aux problématiques du territoire que l'on connaît, à savoir la désertification médicale et le vieillissement de la population. » En plus des gardes, la convention permet au salarié d'avoir « un retard à l'embauche ».

Flexibilité

« C'est le cas, par exemple, quand un volontaire a passé la nuit sur un incendie, explicite le capitaine An-

drieux. Avant de reprendre le travail au matin, le volontaire peut aller se reposer quelques heures chez lui. » Pour le service de santé au travail, qui, soit dit en passant, est une association, ce type de convention n'est pas une nouveauté. « Nous en avons déjà signé trois en Corrèze, souligne Philippe François, le président. Depuis quelque temps, la Dordogne et la Corrèze ont fusionné leurs services de santé au travail. »

Pour rappel, ce service, obligatoire, s'intéresse à la santé des salariés. D'ailleurs, il se pourrait que, bientôt, son bus reprenne du service pour aller à la rencontre des entreprises. Le 24 juin, pour la première fois, elle organisera Les Victoires de la santé au travail, à Périgueux, où les entreprises vertueuses seront récompensées.

FAVARS ■ Une opération de sensibilisation pour le dépistage

Le Côlon tour a fait une halte

Les communes de Favars et de Saint-Mexant ont uni leurs forces pour accueillir le Côlon tour sur le parking de l'entreprise Tellis, aux Alleux. L'occasion d'insister sur l'importance du dépistage.

Dans le cadre de la campagne du dépistage du cancer du côlon, et sous l'impulsion de la Ligue contre le Cancer, les communes de Favars et de Saint-Mexant ont uni leurs forces pour accueillir le Côlon tour sur le parking de l'entreprise Tellis, aux Alleux.

Il s'agit de sensibiliser la population sur la nécessité d'un dépistage précoce des polypes présents dans le côlon et pouvant, sans douleur, évoluer vers un cancer. Ce fléau a touché, en 2023, 47.582 personnes et a causé plus de 17.000 décès.

Un contrôle important

Le but de cette opération a été de promouvoir, de manière ludique et pédagogique, l'importance de ce contrôle. La structure gonflable représentant un côlon géant de 7,50 m de long, sur 2,30 m de haut et de 3,80 m de profondeur,



INAUGURATION. Jean-Luc Boucharel, maire adjoint de Favars, et Patrick Bordas, maire de Saint-Mexant, sont entrés dans le côlon géant.

constitue un élément phare de cette action. À l'intérieur, le public peut déambuler et comprendre comment évoluent les différentes lésions à différents stades : diverticules, polypes plans, sessiles ou pédiculés et enfin cancer.

Tous les deux ans

Le dépistage effectué tous les deux ans à partir

de 50 ans permet de détecter les petites tumeurs. Si le cancer colorectal est l'un des cancers les plus fréquents, responsable d'une mortalité élevée, il est aussi, paradoxalement, un des cancers qui peut être guéri dans 9 cas sur 10 lorsqu'il est diagnostiqué tôt.

Les intervenants ont alerté sur l'impérative nécessité

de réaliser plus massivement ce dépistage sachant que c'est le médecin traitant qui propose soit le test, soit de faire pratiquer une coloscopie, en fonction du niveau de risque de son patient, de ses antécédents personnels ou familiaux. La conclusion de cette journée a été : rester mobilisés pour terrasser ce fléau. ■

Favars - Le Côlon Tour® a fait étape chez Tellis



Les différents partenaires de cette opération posent devant le côlon géant - © DR

Le jeudi 28 mars, l'entreprise Tellis, implantée ZA les Alleux, sur la commune Favars a accueilli Le Côlon Tour®, de 9 heures à 16 heures.

En effet, le Service de prévention et de santé au travail Corrèze Dordogne, l'entreprise Tellis, le Comité de la Ligue contre le cancer de Corrèze, le centre régional de coordination et de dépistage des cancers de Nouvelle-Aquitaine, les communes de Favars et de Saint-Mexant, ont uni leurs forces pour parler en ce mois de Mars bleu de l'importance du dépistage du cancer colorectal, de manière ludique et pédagogique avec le Côlon Tour®.

Cet événement a été proposé aux salariés de l'entreprise, aux agents des collectivités territoriales du secteur et est également ouvert au public, entrée libre et gratuite.

Une structure gonflable pour inciter au dépistage

Le Côlon Tour®, qui venait pour la sixième fois en Corrèze, a pour but de promouvoir de manière ludique et pédagogique le dépistage du cancer du côlon. Élément phare de cette opération est la structure gonflable (7,50 mètres de long sur 2,30 mètres de haut et 3,80 mètres de profondeur) d'un côlon géant.

En déambulant à l'intérieur de ce côlon géant, le public comprend comment évoluent les différentes lésions à différents stades (diverticules, polypes plans, sessiles ou pédiculés et cancer).

Il permet d'expliquer le fonctionnement et l'intérêt du dépistage par test immunologique et celui de la coloscopie pour traiter des petites tumeurs par endoscopie en évitant le traitement chirurgical.

Si le cancer colorectal est l'un des cancers, les plus fréquents, responsable d'une mortalité élevée, il est aussi paradoxalement un des cancers pour lesquels il est possible d'agir facilement. Il peut être guéri dans neuf cas sur dix lorsqu'il est diagnostiqué tôt.

Seul le dépistage du cancer du côlon permet d'identifier la maladie à un stade très précoce de son développement et de détecter des polypes, avant qu'ils n'évoluent en cancer.

Pour les personnes ne présentant pas de risque particulier après cinquante ans, un dépistage doit être pratiqué tous les deux ans, par recherche de traces de sang non visibles à l'œil nu dans les selles avec un test immunologique (OC Sensor®) rapide et efficace. Il est à retirer chez un professionnel de santé, en pharmacie, ou en ligne sur monkit.depsistage-colorectal.fr, à réaliser chez soi, puis à renvoyer gratuitement. On reçoit les résultats quinze jours après le test. Le test est pris en charge à 100 % par l'assurance maladie sans avance de frais.

D'où l'intérêt de ce dispositif de côlon géant qui a été accueilli sur la parking de l'entreprise Tellis en présence de nombreuses personnalités locales.



Journal du vendredi 29 mars 2024

[Colon Tour entreprise Tellis à Favars](#)

AVRIL
2024



E-BOOK

De la prévention au soin : la révolution du Sport Santé

Avec les témoignages du Dr François Carré,
de Laurent Eecke, du Dr Anne Gires
et de Laëtitia Le Corguillé



Medaviz

Préambule

En cette année olympique, l'activité physique et sportive est la grande cause nationale en France. Objectif : que le maximum de Français se mettent en mouvement, clé d'une meilleure santé.

Le Sport Santé, c'est-à-dire l'ensemble des activités physiques et sportives qui génèrent du bien-être au pratiquant, a le vent en poupe. Pourquoi et comment s'y mettre ? C'est le sujet de cet e-book qui reprend les échanges entre nos quatre invités lors de notre premier live de l'année 2024.

Avec le témoignage du Pr François Carré, nous apprendrons ainsi que le Sport Santé constitue la base de la prévention médicale primaire mais également tertiaire. Autrement dit, que le Sport Santé ne prévient pas seulement des maladies mais possède de véritables vertus thérapeutiques.

Laurent Eecke, directeur du service de Prévention et de Santé au Travail de Corrèze et Dordogne, nous montrera comment la médecine du travail se réinvente pour accompagner employeurs et employés dans la lutte contre la sédentarité et la désinsertion professionnelle.

Le Dr Anne Gires, médecin coordonnateur national de la Fédération Française de Tennis, nous expliquera comment le tennis est passé d'un sport à risque à sport recommandé, même dans le cas de pathologies lourdes.

Enfin, avec Laëtitia Le Corguillé, référente nationale Cyclisme Santé à la Fédération Française de Cyclisme (et ancienne médaillée olympique en BMX), nous verrons comment le Vélo Santé a vocation à se développer à la fois dans les clubs de cyclisme mais aussi dans le reste de la société.

Bonne lecture !



Dr Nicolas Camus,
directeur médical de
Medaviz

Sommaire

Préambule

Nicolas Camus, directeur médical de Medaviz

2

Les intervenants

Pr François Carré, Laurent Eecke, Dr Anne Gires et Laëtitia Le Corguillé

4

Diminuer le nombre de malades grâce au Sport Santé

Pr François Carré, cardiologue au CHU de Rennes

5

Prévenir la désinsertion professionnelle grâce au Sport Santé

Laurent Eecke, directeur du service de Prévention et de Santé au Travail de Corrèze et Dordogne

8

Prescrire le tennis même dans le cas de pathologies lourdes

Dr Anne Gires, médecin coordonnateur national de la Fédération Française de Tennis

10

Adapter le cyclisme à chacun

Laëtitia Le Corguillé, référente nationale Cyclisme Santé à la Fédération Française de Cyclisme, médaillée olympique en BMX et psychomotricienne

12

À propos de Medaviz

14

Les intervenants



Pr François Carré
Cardiologue
CHU de Rennes



Laurent Eecke
Directeur du service de Prévention et de Santé au Travail
Corrèze et Dordogne



Dr Anne Gires
Médecin coordonnateur national
Fédération Française de Tennis



Laëtitia Le Corguillé
Réfèrent nationale Cyclisme Santé
Fédération Française de Cyclisme

Retrouvez le replay du live



De la prévention au soin :
la révolution du Sport Santé

[Découvrir le replay >](#)



Diminuer le nombre de malades grâce au Sport Santé



“

Dans le cas d'une maladie chronique, une activité physique adaptée à visée thérapeutique doit être prescrite. Ne pas le faire est véritablement une perte de chance pour le malade ”

Pr François Carré

Prévention primaire : 30 minutes d'activité physique par jour

Le Sport Santé est une thérapeutique non médicamenteuse, validée depuis 2011. Toutes les sociétés savantes, que ce soit de rhumatologie, de cardiologie ou de neurologie, lui attribuent le plus haut niveau de recommandation, soit 1A, c'est-à-dire présentant le plus haut niveau de preuve. Malheureusement, nous les médecins, en particulier les médecins français, n'avons pas été formés à la prévention.

Or la prévention est indispensable parce que nous ne pourrions pas prendre en charge tous les malades à venir.

Nous attendons un million de malades chroniques supplémentaires entre 2020 et 2025.

Les recommandations du Sport Santé sont très simples : 30 minutes d'activité physique modérée par jour (qui peuvent être fractionnées pour les adultes).

Le niveau d'intensité correspond à un essoufflement léger : la personne peut parler mais pas chanter (monter un escalier, porter des sacs de courses...).

Les enfants sont la cible prioritaire : pour eux, c'est une heure d'activité physique qui est recommandée chaque jour. Malheureusement, de plus en plus de jeunes de moins de 18 ans présentent du diabète de type 2, qui est normalement une maladie d'homme de 50 ans !

Soigner par le Sport Santé

Au-delà de la prévention primaire, il faut systématiquement associer l'activité physique au traitement curatif car celui-ci atteint ses limites. **Il s'agit de la prévention dite tertiaire.** Dans le cas d'une maladie chronique, une activité physique adaptée (APA) à visée thérapeutique doit être prescrite. Ne pas le faire est véritablement **“une perte de chance pour le malade”** comme l'a souligné un rapport de l'Inserm en 2019.

Un programme structuré est alors établi en collaboration avec des professionnels du Sport Santé : les masseurs-kinésithérapeutes ou les enseignants à l'activité physique adaptée, qui vont évaluer le patient pour lui proposer un programme adapté.

Voici quelques exemples de l'efficacité du Sport Santé tirés de diverses spécialités.

Dans le cas d'un cancer du sein, on observe 30 à 35 % de mortalité en moins quand on associe activité physique à son traitement habituel et 40 % de moins de récurrence lorsque l'on est en rémission.

Autre exemple en cardiologie : les personnes qui ont été dilatées pour un syndrome coronaire aigu et qui continuent

à faire de l'activité physique ensuite ont 25 % de chance en moins de faire une récurrence d'infarctus, 30 % de risque de mortalité cardiaque en moins et 40 % de mortalité globale en moins par rapport à celles qui ne poursuivent pas l'activité physique.

Bien que reconnue comme une thérapie validée, l'activité physique adaptée n'est pas encore remboursée par l'Assurance Maladie, même pour des patients pris en charge à 100 %. De ce fait, certains patients ne croient pas à son efficacité malheureusement. Certaines mutuelles proposent une prise en charge partielle cependant.



Conseils pratiques pour prescrire du sport sur ordonnance

Tout d'abord, **il faut donner envie au patient** car il va devoir pratiquer cette activité physique adaptée (APA) à vie, au risque d'en perdre les bénéfices s'il l'arrête, comme pour un médicament. D'ailleurs, j'insiste sur le fait que, s'il pratique régulièrement, je pourrai peut-être lui en diminuer certains. Je l'oriente donc vers quelque chose qui lui plaît, par exemple le sport qu'il pratiquait étant jeune.

Dès que le patient a dit oui, **il faut l'envoyer tout de suite vers les clubs adaptés** car si j'attends la prochaine consultation, il risque d'avoir perdu sa motivation. L'idéal est que **le club soit proche de son domicile** car, au-delà de 10 ou 15 minutes, je sais d'expérience qu'il ne s'y rendra pas. Un maillage serré de clubs labellisés Sport Santé est ainsi nécessaire.

La prescription doit :

- **être écrite** car elle entraîne 50 % d'observance en plus que de simples conseils oraux,
- **commencer par l'activité physique et sportive en haut de l'ordonnance**, avant

même les médicaments pour montrer au patient où se situe la priorité.

Il faut préciser **la fréquence** des séances d'activité physique adaptée recommandées, mais également **leur intensité, leur durée, leur suivi et leur type** (cardio, renforcement musculaire, assouplissement, coordination...).

La prescription d'activité physique se structure en **quatre niveaux**, adaptés selon la condition et l'autonomie du patient :

- > **niveau 1** : rééducation/réadaptation (soins kinés), suite à une maladie ou blessure,
- > **niveau 2** : activités physiques adaptées spécifiques, encadrées par des professionnels de l'APA,
- > **niveau 3** : activités encadrées, telles que le vélo en groupe ou des cours collectifs de fitness, nécessitant une certaine supervision,
- > **niveau 4** : activités physiques en autonomie, comme la course à pied, la randonnée, ou le vélo.

Prévenir la désinsertion professionnelle grâce au Sport Santé



“

Je conseille aux entreprises de se rapprocher de leur service de Prévention et Santé au Travail car nous pouvons les aider à lancer cette démarche ”

Laurent Eecke

Qui veut aller loin ménage sa monture

En tant que service de médecine du travail, nous sommes à la fois conseil de l'employeur et de l'employé avec pour mission de prévenir la désinsertion professionnelle.

Le constat est simple : **un collaborateur qui bouge et se sent bien dans son corps aura moins de risque d'être en souffrance au travail et de s'éloigner du monde professionnel.** Bien sûr, il faut adapter l'outil — les machines, les équipements de bureau... — pour éviter que le corps et le mental ne s'abîment. Mais ce n'est que la moitié du chemin, il faut aller plus loin.

Des travaux en médecine du travail estiment que **la sédentarité pourrait être considérée comme un risque professionnel**, un risque individuel certes, mais qui se crée dans un collectif de travail et qui lui-même obéit à un environnement socio-économique plus large.

Le label Maison Sport Santé

Nous avons été labellisés Maison Sport Santé dès 2020. **Depuis la loi du 2 août 2021, nos services sont habilités et missionnés pour promouvoir l'activité physique et sportive.** Nous avons ainsi pu nouer des partenariats avec les ressources locales que sont les fédérations sportives, les comités olympiques départementaux et les clubs locaux. **Nous essayons de passer de la licence individuelle à la licence collective** pour faire bouger les entreprises. La France étant aussi constituée d'un tissu de TPE et PME, nous travaillons également avec des organismes collectifs et des branches professionnelles.

65 000 visites sont passées chaque année sur notre périmètre. C'est-à-dire que nos infirmiers spécialisés rencontrent l'ensemble de notre population active locale tous les cinq ans. Ce sont eux qui mènent ce travail de vigie et de dépistage en premier lieu. La prescription vient ensuite.

Nous avons été très loin en organisant des ateliers passerelles dans nos murs.

Nous venons d'inaugurer notre centre à côté de Brive. Le fait d'envoyer les travailleurs dans un endroit où ils vont être en sécurité, dans le cadre d'un réseau coordonné par des cardiologues, rassure nos médecins et nos entreprises.

Même si nous ne sommes pas tous labellisés Maison Sport Santé, je conseille à toutes les entreprises de se rapprocher de leur service de Prévention et Santé au Travail car nous savons comment

les aider à lancer cette démarche dans leurs organisations. Notre fonction est d'y sensibiliser employeurs et employés, mais également d'inscrire cette stratégie dans la durée, de la pérenniser.

C'est pourquoi **l'écosystème qui se trouve autour du bassin d'emploi est essentiel** : nous avons en quelque sorte un rôle de "guichet" vers les partenaires que sont les fédérations et les clubs sportifs.



Prescrire le tennis même dans le cas de pathologies lourdes



“

En plus d'être un sport, le tennis est un jeu très ludique qui crée énormément de lien social ”

Dr Anne Gires

Anciennement une réputation de sport à risque

En 2013, le Comité national olympique et sportif français a demandé aux fédérations sportives de développer des protocoles médico-pédagogiques pour différents publics cibles (vieillesse, pathologies chroniques...).

Avec son million de licenciés, le tennis a notamment deux grands atouts. **En plus d'être un sport, c'est un jeu très ludique qui crée énormément de lien social.** Les personnes y adhèrent vraiment sur le long terme. Le plus "difficile" étant de les amener sur le terrain. Son deuxième atout, **c'est qu'il est complètement modulable et adaptable à chacun**, quels que soient son âge, sa condition physique et son état de santé. On peut moduler la taille des terrains, des filets et des balles, et utiliser plusieurs types de raquettes. Cela permet de limiter le déplacement, de ralentir le jeu et de rendre la pratique très facile, l'objectif étant d'obtenir de la réussite dès la première séance.

Le tennis ayant auparavant une réputation de sport à risque et donc de sport plutôt à éviter, la Fédération Française de Tennis a souhaité travailler avec des médecins spécialistes des différentes pathologies ciblées. Nous avons ainsi pu découvrir tout le potentiel de notre discipline et ses nombreuses vertus thérapeutiques.

Des bénéfices puissants prouvés par des études

Le tennis, qui combine des activités d'endurance et de résistance, est ainsi le sport idéal que ce soit pour le diabète de type 2, la maladie de Parkinson, la maladie d'Alzheimer... **De plus, le travail des yeux pour suivre la trajectoire de cette petite balle jaune s'avère un excellent stimulant cognitif.**

Un exemple parlant : le service d'hématologie de l'Hôpital de Bligny, dans l'Essonne, accueille en soins de suite des patients après une greffe de moelle, une lourde chimiothérapie ou un long séjour en chambre stérile. Il n'y a pas de patients plus

fragiles. Ils peuvent avoir perdu 30 kilos en arrivant ici. Et pourtant, le Dr Nathalie Chéron, cheffe du service d'hématologie, a décidé d'intégrer le tennis au parcours de soins de ses patients. Bruno, un patient, a témoigné juste avant de sortir de l'hôpital : *"En arrivant, je n'étais plus rien, je n'existais plus. J'étais juste un corps allongé sur un lit. Le tennis aura été la partie essentielle de ma prise en charge. Il m'a permis de retrouver ma confiance en moi. Après chaque séance, j'avais l'impression d'avoir gravi une nouvelle marche vers le retour à la vie normale."*

Par ailleurs, **deux grandes études comparant les principaux sports versus l'absence d'activité physique corroborent ces résultats en plaçant le tennis en numéro 1 en termes de bénéfices pour la santé.** La première porte sur un échantillon de 80 000 Britanniques (chiffre rarement atteint dans les études) : le tennis affiche une réduction de la mortalité de 47 % toutes causes confondues et notamment une réduction de la

mortalité cardiovasculaire de 56 % pour ses pratiquants. **Le rythme de ce sport contribue à améliorer la qualité des parois artérielles et ainsi à prévenir les accidents vasculaires.** La deuxième étude, portant sur une cohorte de 8 500 Danois, affiche un allongement de l'espérance de vie de près de dix ans pour les joueurs de tennis. Le badminton arrive en deuxième position avec un gain de 6,2 ans.

La dispensation des séances Tennis Santé est réservée à nos enseignants diplômés d'État formés à cette pratique. Nous avons rédigé un cahier des charges de labellisation Tennis Santé pour nos clubs et demandé à chaque région de mettre en place un trinôme Tennis Santé, composé d'un conseiller en développement, d'un médecin et d'un enseignant. Ce trinôme a pour mission de déployer le Tennis Santé dans sa région. **Début 2024, nous avons franchi la barre des 500 clubs labellisés sur 7 300.**

De plus en plus de partenaires Santé

La Fédération Française de Tennis a signé plusieurs partenariats : notamment avec France Alzheimer, les résidences seniors Marpa, la Ligue contre le Cancer, la Fédération Française de Cardiologie et, récemment, avec le Réseau des Kinés du Sein.



Adapter le cyclisme à chacun



“

Depuis 2021, une pratique sur prescription médicale donne accès à une licence Santé à un tarif inférieur à la licence Loisirs ”

Laëtitia Le Corguillé

Un sport modulable pour tous

Avec notamment cinq disciplines olympiques et 110 000 licenciés, notre fédération a une image plutôt sportive mais nous oeuvrons pour faire venir plus de pratiquants dans les catégories loisirs et santé.

Le cyclisme est une activité complète, non traumatisante parce qu'elle est portée, et à dominante cardiovasculaire.

Les différents types de vélo permettent d'adapter la pratique à chacun : vélos tout chemin, tout terrain, à assistance électrique, d'appartement, tricycles.

Comme au tennis, **nous formons des coaches Vélo Santé au terme d'un programme de 60 heures** que nous avons conçu avec des médecins spécialistes et des enseignants en activité physique adaptée. Ils sont plus de 120 aujourd'hui sur tout le territoire et nous en formons une quarantaine chaque année. Mais nous incluons aussi un module Vélo Bien-être dans nos formations aux animateurs fédéraux pour que ceux-ci puissent

également accueillir des personnes en prévention primaire. À ce jour, une soixantaine de départements compte des professionnels formés au Vélo Santé.

Pédaler Bien-être, Pédaler Santé

Dans nos clubs, nous avons développé les labels Pédaler Bien-être et Pédaler Santé.

Le premier concerne la prévention primaire et vise toute personne voulant pratiquer le vélo afin d'être en bonne santé et éviter l'apparition de maladies. Le second a un impact en termes de prévention tertiaire. Il s'agit d'améliorer les symptômes de la maladie. Nous accueillons ainsi des personnes avec des pathologies chroniques (maladies cardiovasculaires, cancers...) et en perte d'autonomie, sur VAE, VTT ou vélo d'appartement. C'est une pratique sur prescription médicale qui donne accès, depuis 2021, à une licence Santé à un tarif inférieur par rapport à la licence Loisirs proposée par la fédération.

En dehors des clubs, nous avons lancé en 2020 une offre Cyclisme Santé destinée aux établissements médico-sociaux.

Nous intervenons par exemple dans des résidences Autonomie et des Ehpad, sur des programmes allant de trois mois à un an. Dans les Ehpad, ce sont les médecins des établissements qui prescrivent l'activité et dans les résidences Autonomie, les médecins traitants. Nous proposons des tests de condition physique en début, milieu et fin de programme avec évaluation de l'endurance, de la force musculaire, de l'équilibre, etc.

Sur un échantillon d'environ 150 résidents âgés de 60 à 100 ans, 67 % d'entre eux ont amélioré leur équilibre et 76,5 % leur force des membres inférieurs grâce à une à deux séances par semaine sur vélos d'appartement. Ils ont également plus de facilités à monter les escaliers et à se déplacer dans la vie quotidienne. Interrogé, le personnel soignant a aussi déclaré que les résidents semblent se sentir mieux dans leur corps et leur esprit.



À propos de Medaviz

Medaviz édite des solutions numériques pour les acteurs de la santé depuis 2014, afin de faciliter l'accès aux soins.

Nos modules de téléconsultation, télésoin, téléexpertise, messagerie, adressage, interfaçage, etc. répondent aux exigences des parcours de soins publics et privés.

Actuellement,

> **11 700 praticiens,**

> **+ de 200 organisations partenaires,**

nous font confiance, en raison de la sécurité et de l'ergonomie de nos produits.

Ils partagent notre vision d'une télémédecine respectant la réglementation en vigueur et la territorialité des soins, pour que chaque patient obtienne une réponse médicale au plus proche de lui.

Au total, **plus de 8 millions de patients sont couverts avec la solution Medaviz.**

Medaviz est conforme au RGPD, certifié ISO 27001 et HDS (Hébergeur de données de santé).



Notre mission

Rapprocher
pour mieux soigner

11 700

**Praticiens équipés
de la solution
Medaviz**

+200

**Organisations
partenaires**

+8 M

**Patients couverts
avec la solution
Medaviz**



**Simple
et sécurisé**

- > Conformité RGPD
- > Certification ISO 27001
- > Certification HDS

Grand Périgueux

Sachez-le

De l'éveil musculaire en entreprise avec un coach sportif

Périgueux. Le Service de prévention et de santé au travail Corrèze-Dordogne (SPST 19-24) a organisé, mardi 26 mars, une séance d'éveil musculaire en entreprise dans son centre de Périgueux (photo ci-dessous), à destination de salariés d'entreprises ou d'associations, et de son personnel. Cet atelier a été ouvert par Valérie Galli, escrimeuse, double vice-championne du monde par équipe en 1988 et 1991 et future porteuse de la flamme olympique. Pendant deux heures, la trentaine de participants a testé des programmes permettant de faire travailler en douceur bras, jambes et abdominaux, sous la



SPST 19-24

PHOTO DU JOUR

Un éveil musculaire pour bien commencer sa journée

Le service Prévention santé travail de Périgueux organisait hier une journée de sensibilisation à l'éveil musculaire avec une trentaine de salariés d'entreprises et personnel du service PST Corrèze Dordogne. Un atelier mis en pratique par Guillaume Sevestre, coach sportif, en présence de l'escrimeuse Valérie Galli (avec le pull H). Photo Rémi Philippon



Rencontre

LE SENS AU TRAVAIL : UN BESOIN HUMAIN FONDAMENTAL

Jean-Luc Bernaud



Le professeur Jean-Luc Bernaud (à droite), professeur des Universités en psychologie au CNAM Paris et directeur de l'Institut National d'études au travail et d'orientation professionnelle animait le 19 janvier dernier, une conférence inspirante et passionnante sur le thème du sens de la vie et du sens du travail. Cette conférence était co-organisée par le GRP et INISUP, et les partenaires ACTIIF, le SPST 19-24, Brahim Maghza, Brive Tourisme et la librairie SILOÉ. Notre photo : Najib Dandan et Danae Farges (CRP), Christine Eyrygnoux et Annick Dottin (INISUP), Laurent Eecke et Corinne Semblat (SPST) 19/24.

*** Vous vous interrogez sur votre travail ? Vous avez envie d'être guidé pour évoluer professionnellement ? Prenez rendez-vous avec INISUP pour réaliser un bilan de compétences ! Le centre de bilan de compétences d'INISUP utilise les outils de Jean-Luc Bernaud, dont le bilan existenciel.**



Contact : Christine Eyrygnoux
Tel. 05 55 18 94 34
Mail : ceyrygnoux@correze.cci.fr

Le professeur Jean-Luc Bernaud a offert une plongée approfondie dans la recherche du sens dans la vie et au travail, lors d'une conférence à Brive, soulignant l'importance cruciale de repenser nos relations au travail pour un bien-être individuel et collectif.

Synthèse de ses principaux enseignements.

Les 3 piliers du sens

Jean-Luc Bernaud identifie le sens comme une propriété humaine reposant sur trois piliers fondamentaux. Tout d'abord, la capacité à donner de la cohérence au monde. Ensuite, la dimension d'objectif et de but, applicable aussi bien à la vie sociale qu'à la vie professionnelle. Enfin, la nécessité d'une utilité sociale, où le sens découle de sa contribution au bien commun.

Le sens au travail : une composante récente

Le conférencier affirme que le questionnement sur le sens du travail a émergé récemment, avec l'évolution des modes de management et de l'organisation du travail. Les conséquences délétères, du harcèlement, du burnout, ont exacerbé la nécessité de repenser notre rapport au travail.

La responsabilité incombe aux organisations

Les entreprises, confrontées au désengagement croissant des employés, prennent conscience de l'importance cruciale du sens au travail. Jean-Luc Bernaud souligne que la responsabilité d'instaurer un sens au travail incombe

principalement aux organisations et à la gestion du personnel. Les efforts superficiels, tels que les gadgets manageriaux, ne suffisent pas à combler le fossé réel dans la manière dont le travail est conçu et organisé.

Comment redonner du sens au travail ?

Jean-Luc Bernaud propose une approche en deux temps. Tout d'abord, intervenir au niveau organisationnel et managérial pour améliorer les conditions de travail. Ensuite, encourager des techniques telles que le "job crafting," où les individus redéfinissent eux-mêmes leurs missions. Il met aussi en avant des formes d'accompagnement, tels que les bilans de compétences*. Il souligne que le besoin de questionner notre rapport au travail est un besoin humain fondamental, soulignant l'importance d'un accompagnement professionnel pour rétablir le sens chez ceux qui se sentent perdus.

La reconnaissance, la possibilité d'être cohérent avec son travail et d'exercer ses compétences sont les critères fondamentaux qui, selon Jean-Luc Bernaud, permettent à l'individu de donner un sens à son travail et contribuent même à supporter la charge professionnelle.

Quoi de neuf ?

Le handicap en entreprise

Bergerac. L'Espace régional d'information et de proximité du Bergeracois (Erip), porté par la Mission locale, organise avec le Service de prévention et de santé au travail, un petit-déjeuner dédié aux professionnels et aux entreprises autour de la gestion du handicap ou de la maladie en entreprise. On pourra découvrir les dispositifs d'accompagnement et les solutions locales vendredi 29 mars, de 7 h 30 à 9 heures, au 16, rue du Petit-Sol à Bergerac. Inscriptions par téléphone au 05 53 58 32 06 ou par mail à erip@mlbergeracois.fr.

FAVARS

Le Côlon Tour fait halte à Favars ce jeudi

Le Service de prévention et de santé au travail Corrèze Dordogne, l'entreprise Tellis, le Comité de la Ligue contre le cancer de Corrèze, le Centre régional de coordination et de dépistage des cancers de Nouvelle Aquitaine, ainsi que les communes de Favars et de Saint-Mexant ont uni leurs forces pour

parler, en ce mois de Mars Bleu, de l'importance du dépistage du cancer colorectal, de manière ludique et pédagogique avec le Côlon Tour.

Ce dispositif fera étape à Favars, sur le parking de l'entreprise Tellis implantée ZA les Alleux, le jeudi 28 mars, de 9 heures à 16 heures.

Le Côlon Tour sera proposé aux salariés de l'entreprise, aux agents des collectivités territoriales du secteur et sera également ouvert gratuitement au public.

En déambulant à l'intérieur de ce colon géant, le public comprend comment évoluent les différentes lésions à différents

stades (diverticules, polypes plans, sessiles ou pédiculés et cancer). Il permet d'expliquer le fonctionnement et l'intérêt du dépistage par test immunologique ainsi que l'intérêt de la coloscopie pour traiter des petites tumeurs par endoscopie en évitant le traitement chirurgical. ■

Correze

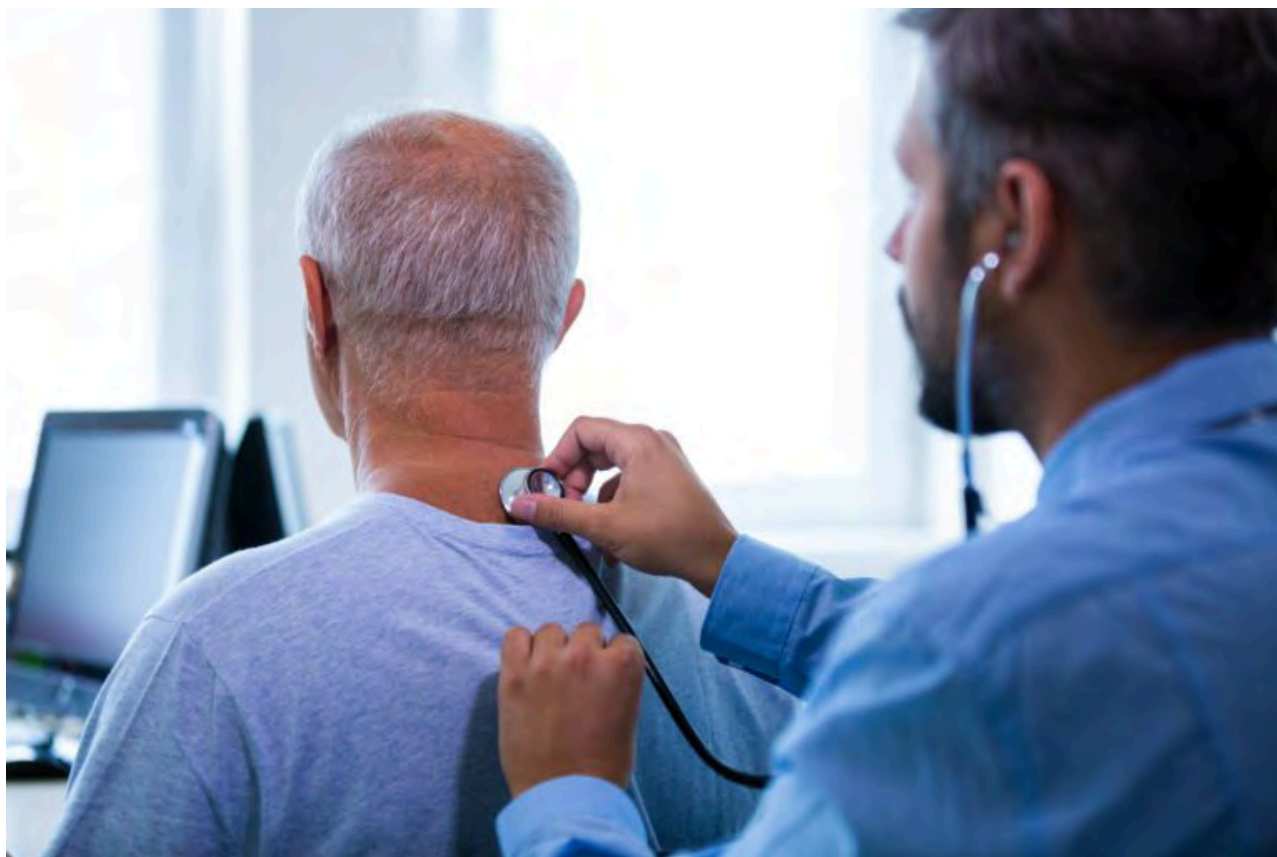
PAYS DE TULLE

Favars

Le Côlon Tour[®] fait étape à Favars. Le Service de prévention et de santé au travail Corrèze Dordogne, l'entreprise Tellis, le Comité de la Ligue contre le cancer de Corrèze, le centre régional de coordination et de dépistage des cancers de Nouvelle Aquitaine, les communes de Favars et de St-Mexant, ont uni leurs forces pour parler en ce mois de Mars bleu de l'importance du dépistage du cancer colorectal, de manière ludique et pédagogique avec le *Côlon Tour[®]*. Celui-ci fera étape à Favars, sur le parking de l'entreprise Tellis implantée ZA les Alleux, le jeudi 28 mars, de 9h à 16h. *Le Côlon Tour[®]* sera proposé aux salariés de l'entreprise, aux agents des collectivités territoriales du secteur et sera également ouvert au public, entrée libre et gratuite. En déambulant à l'intérieur de ce colon géant, le public comprend comment évoluent les différentes lésions à différents stades (diverticules, polypes plans, sessiles ou pédiculés et cancer). Il permet d'expliquer le fonctionnement et l'intérêt du dépistage par test immunologique et celui de la coloscopie pour traiter des petites tumeurs par endoscopie en évitant le traitement chirurgical.

Santé : territoire en souffrance, solutions en test

Par **Suzanne BOIREAU-TARTARAT** - 17 mars 2024



© peoplecreations sur Freepik

SOS SANTÉ. Difficultés d'accès aux soins ? Un souci croissant en Dordogne où le désert médical gagne du terrain, et pas seulement en milieu rural. Le Département organisait vendredi 15 mars des Assises départementales de la santé, avec deux tables rondes, pour un état des lieux et des solutions à apporter à cette question vitale pour les Périgourdins.

En ouverture de ces Assises, Germinal Peiro rappelle ce qu'a engagé le Département qu'il préside pour pallier la raréfaction des médecins : la mise en place d'un prêt d'honneur depuis 8 ans (6000 euros sur trois ans sans caution ni intérêt), une bourse de 2400 euros par an dès la 2^e année avec engagement de passer 5 ans en Dordogne (avec pour premier dossier celui d'un étudiant de dernière année !), une bourse pour les internes (déplacement, logement) et la création du site internet Soigner en Périgord créé avec la Cnam 24, qui va bientôt évoluer pour toujours mieux informer et accompagner les professions médicales dans leur installation. Le département, en plus de la création de centres départementaux, vient en aide aux 55 maisons pluridisciplinaires de santé, souvent portées par des intercommunalités, pour mailler le territoire.

Coordination départementale

Jean-Sébastien Lamontagne, préfet, revient sur l'état d'esprit du conseil national de la refondation et la nécessité de
Gestion des services 7 tils de l'État pour tenir : si le numerus clausus est supprimé depuis 2017, les effets ne seront

ressentis qu'en 2026-2028. Libérer du temps médical permettra aux médecins de se concentrer sur leur cœur de métier, en déléguant à d'autres professionnels de santé. Coordonner ces professionnels à l'échelle de territoires décidés par eux fera avancer les discussions avec les représentants des usagers. La dynamique est à l'œuvre avec les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) ; de la discussion et du travail avec les élus découlera l'optimisation des lieux d'installation.

Volonté politique

Mireille Volpato, vice-présidente du Département chargée de la solidarité, dit son espoir, en aidant les jeunes du Périgord à commencer leurs études de médecine ici, de les voir y revenir pour s'installer. Elle rappelle que le Département s'est saisi d'une compétence santé qu'il n'a pas pour répondre à une carence préoccupante, à la croisée du constat de personnes âgées et isolées en milieu rural et de médecins proches de la retraite. Les centres départementaux de santé s'inspirent du modèle des dispensaires, avec un personnel administratif et des médecins salariés par le Département : Excideuil (2019), Saint-Médard de Mussidan, Saint-Astier (avec l'hôpital), Ribérac, Saint-Léon sur l'Isle et bientôt Nontron. Avec 33 000 consultations en 2023 (+ 40 %), il apparaît que 5 500 patients ont choisi ces 17 médecins (8,7 équivalents temps plein) comme référents.

« Sur les 9 300 foyers allocataires du RSA, 30 % rencontrent des problèmes de santé. « Nous avons créé un service unique : des infirmiers d'insertion aident ces personnes à accéder à leurs droits, les accompagnent dans un parcours de santé, y compris vers des spécialistes hors Dordogne. »

Accès aux droits

Bruno Hammel, président du conseil de l'Ordre des médecins, situe la moyenne d'âge des médecins en Dordogne à 57 ans. Son analyse de la situation actuelle repose sur un constat : il y a trois fois plus de médecins aujourd'hui en France que dans les années 70... mais la population était alors plus jeune, et les 35h ont poussé les jeunes médecins vers des taux horaire inférieurs. « L'Ordre a peu de pouvoirs décisionnaires mais il a une connaissance du terrain. » Et il se dit favorable à des infirmiers en pratique avancée (IPA), formés en ce sens et encadrés pour effectuer des actes. Avec les CPTS pour socle indispensable.



© Conseil Départemental 24

Delphine Camblanne, directrice de la CPAM 24, aborde aussi la question de l'accessibilité financière aux soins : 5 000 personnes n'activent pas le droit à la complémentaire santé en Dordogne. Pour dégager du temps médical, elle soutient la solution d'inviter les professionnels à travailler ensemble. « Si la densité médicale en Dordogne est faible, de même pour les dentistes ; les infirmiers, les kinés, les sage-femmes sont plutôt bien représentés : l'opportunité est à saisir. »

On observe désormais que 5 500 personnes atteintes par des affections longue durée n'ont pas de médecin traitant pour les accompagner dans leur parcours soin. 1500 en ont trouvé grâce à mobilisation une prise de patientèle supplémentaire chez les médecins libéraux.

Une place pour chacun

45 assistants médicaux sont à l'œuvre en Dordogne, employés par des médecins qui leur confient un périmètre d'action : aide administrative (lien avec la MdpH, facturation, préparation de consultation, point sur le dépistage organisé...) ou infirmière. Ces recrutements permettent de dégager 20 à 30 % de temps médical. « *C'est un format d'équipe performant, plus adapté à une maison de santé car il faut de la place* », le modèle n'étant plus au cabinet solo. Tout le monde a sa place dans la pluralité de l'offre de soin de premier recours, l'essentiel étant de se coordonner.



© Conseil Départemental 24

Dans un contexte de compétences élargies, les infirmiers IPA (seulement deux pour le moment) suivent les patients en affection chronique stabilisée (diabète, etc.) ; des infirmiers *Asalée* (Asso) s'investissent dans l'éducation thérapeutique du patient dans les structures pluriprofessionnelles. Le pharmacien correspondant, professionnel de santé de proximité, intervient sur le traitement en cas de problème de rendez-vous chez le généraliste.

Il importe que les usagers connaissent et utilisent ces compétences. Six protocoles de coopération existent pour des prises en charge spécifiques (cystite, entorses...). La téléconsultation est un outil complémentaire (télé-expertise).

Un site internet dédié perfectionné

Soigner en Périgord, site internet d'information pour les professionnels de santé, s'enrichit pour les attirer avec un nouveau service Présence médicale 24, élargi aux dentistes. Il était difficile d'entrer en contact avec ceux qui le visitaient, afin de les orienter vers le lieu d'installation le plus opportun (accompagnement ARS et Cpm). Que ce soit en libéral, salarié ou mixte, une réponse existe dès le début du projet pour prendre en compte les questions de logement, scolarité, emploi du conjoint, etc. avec des interlocuteurs directs sur chaque thème. Dans cette rencontre d'une envie de s'installer et d'un besoin de la population, des dispositifs financiers sont prévus pour les zones déficitaires.

Didier Couteaud, délégué départemental de l'ARS en Dordogne, assure que le nombre de réussite au concours augmente et que la 4e année d'internat va permettre de répartir des médecins juniors sur le territoire pendant un an : « *il importe de bien les accueillir, de leur donner envie de rester* ».

Sylvie Eymard, directrice adjointe de l'ARS pour la Dordogne, rappelle des missions de veille sanitaire et de santé publique : prévention, dépistage, vaccination... Elle évoque un appel à projet local original pour un médicobus itinérant, de quoi amener le médecin traitant au plus près et améliorer la prévention.



© Conseil Départemental 24

L'exemple CPTS en Bergeracois

Laetitia Carlier, coordinatrice CPTS Bergerac, témoigne du rôle d'interface en représentant les professionnels de santé du territoire et de la capacité à fédérer les acteurs locaux pour travailler ensemble (délégation de tâches, etc.) en se connaissant mieux. Un village de prévention grand public et scolaires (hygiène des mains, santé sexuelle, premiers secours...) a attiré 1000 visiteurs en 2023. Une autre édition est prévue en 2025.

Le CPTS travaille sur le socle : accès et parcours de soin, prévention, attractivité locale. Il y est question de service d'accès aux soins, protocoles de coopération, déficit en psychiatrie, action RV 48h chrono chez un spécialiste...

Des oreilles attentives

Dans le public, Claudine Le Barbier (ACCDM en 24) déplore entendre peu parler des associations d'usagers lors de ces Assises, « *la santé est un droit constitutionnel* ». L'ACCDM milite pour limiter le temps de remplacement des nouveaux médecins à trois ans et pour limiter le conventionnement dans les zones bien pourvues. En écho au constat du docteur Hammel quant au deuxième recours et avis spécialisé (« *Quand on dit à un jeune médecin que le prochain RV ORL est le 30 décembre 2025 alors qu'il est quasi immédiat en ville,* »), elle propose de penser à des consultations avancées qui pourraient apaiser leur crainte concernant l'accès aux spécialistes.



© Conseil Départemental 24

Un maire de petite commune, inquiet de la dégradation de l'état mental depuis le Covid, s'interroge sur l'état de la psychiatrie et la directrice de la CPAM 24 assure s'investir là-dessus, avec la CPTS : il est question de tripler le nombre de 13 psy conventionnés. Sylvie Eymard ajoute que s'il manque des psychiatres, il existe des dispositifs : contrat local de santé mentale bergeracois, prévention suicide, formation de sentinelles de détection...

Laurent Eecke, directeur de services santé travail (SPST 24-19), s'interroge sur les inégalités populationnelles à l'aune des 75 000 salariés accompagnés en 24, invite à mêler santé publique, environnementale, du travail ; « *à ouvrir sur les publics, en chaînant toutes les approches* ». Un projet commun Cpm-SPST porte sur un écosystème pour accompagner les assurés en arrêt de travail afin de les remobiliser. Et s'agissant des attraits de la Dordogne, il note que « *le marketing social via le tourisme mériterait d'être valorisé* ».

Bientôt des bilans prévention gratuits

Mireille Volpato, après avoir rappelé que pour l'OMS la santé entend le bien-être physique, mental et social (ne pas avoir recours aux soins), note qu'éduquer, dépister, sensibiliser se pratique dès l'enfance. C'est le rôle des PMI.

Delphine Camblanne ajoute que d'ici quelques semaines, des bilans de prévention gratuits, financés par l'assurance maladie, se feront aux quatre âges clés de la vie, en lien avec les médecins, pharmaciens, infirmiers...

Un grand témoin très investi

Guillaume Garot, député de la Mayenne et ancien ministre, compte trois projets de loi contre la désertification médicale et n'est pas près de baisser les armes pour assurer un égal accès aux soins partout en France, il en va de la promesse républicaine. *« On se sent abandonné quand ce qui est possible ailleurs ne l'est pas chez soi. »*



© Conseil Départemental 24

Le péril en chiffres. L'élu rappelle des chiffres choc. 11 % de Français n'ont pas de médecin traitant. On compte trois fois plus de généralistes par habitants dans les Hautes-Alpes que dans l'Eure-et-Loire ; 18 fois plus d'ophtalmos par habitants à Paris que dans la Nièvre ; 23 fois plus de dermatologues par habitants à Paris que dans la Creuse.

Une mobilisation d'avance. L'élu s'engage : ce n'est pas aux territoires de trouver des solutions en se mettant en compétition les uns avec les autres... *« On doit sûrement modifier les règles d'exercice au niveau national pour rétablir cet équilibre. »* (applaudissements dans la salle) Le groupe transpartisan dont il a pris l'initiative à l'Assemblée nationale (où siège le député du Périgord vert Jean-Pierre Cubertafon) porte cet avis, après des décennies qu'il résume comme un échec collectif de tous les partis au pouvoir. *« Ce qui se fait en Dordogne est exemplaire, vous avez une mobilisation d'avance. Je crois à la régulation d'installation des médecins, généralistes, spécialistes, dentistes, en partant des besoins de santé, pour mettre fin à des inégalités qui s'aggravent et se creusent au fil du temps. »* Ce qui existe déjà pour les pharmacies, des règles strictes qui ont démontré leur efficacité, doit pouvoir se décliner.

Davantage de médecins, mieux répartis. Cette proposition de loi n'est pas encore inscrite à l'ordre du jour mais les discussions se poursuivent, *« nous travaillons à la deuxième version, le enjeux politiques et démocratiques sont lourds ».*

En passant du numerus clausus au numerus apertus, un étiau desserré au fil du temps, on a gagné 15 % de plus d'étudiants, ce qui entraîne déjà des questions de manque de professeurs et de place dans la sphère universitaire.

Guillaume Garot ouvre largement la réflexion, car on ne peut pas dissocier la question de la désertification médicale de celle de l'accueil aux urgences, l'engorgement résultant d'un manque de médecins de ville... Avancer sur la meilleure rémunération et le renforcement des effectifs hospitaliers est un choix de société. Sans oublier les indispensables efforts de prévention, et cela commence par [l'alimentation dans les établissements scolaires](#), un chapitre sur lequel la Dordogne s'illustre depuis des années.

Assises à retrouver en replay, avec la deuxième table ronde *« De l'urgence à la prise en charge : comment relever le défi de l'accès aux soins non programmés »*

DORDOGNE

Que dit l'enquête de l'ORS sur l'état de santé des Périgourdins ?

Dans sa deuxième enquête Zoom santé, publiée début mars, l'Observatoire régional de la santé (ORS) s'est penché sur l'état de santé ressenti de la population néo-aquitaine et périgourdine. Particularité de l'enquête, cette dernière a été effectuée en 2021 dans un contexte sanitaire particulier.

**MATHIS PLANÈS
ET AXELLE CLERC-PELEGATTA**
redactiondl@dordogne.com

Réalisée en 2021, l'enquête Zoom santé de l'ORS qui se penche sur l'état de santé ressenti des Néo-Aquitains, vient de délivrer ses conclusions pour la région et le département. En Dordogne, où l'on compte 54,8 % de femmes, 44,7 % de personnes âgées de 60 ans ou plus, et 44 % d'actifs, certaines données de santé se détachent de la moyenne régionale. Focus sur quatre aspects significatifs : la nutrition, la santé au travail, le mal-être et les conduites addictives.

Plus d'obésité que de corpulence moyenne

« Nous sommes dans un département où l'alimentation est riche », souligne Angéline Texeira, diététicienne-nutritionniste à Périgueux. Voilà ce qui pourrait être l'explication d'une donnée : 70,7 % des hommes de Dordogne sont en surcharge pondérale (31 % en obésité et 40 % en surpoids contre 28 % en corpulence moyenne). Un chiffre plus élevé de huit points en comparaison avec le taux régional. « Un autre facteur explicatif peut être la profession, le statut social ou le manque de sport. »

Ce pourcentage très élevé dénote avec les 76,5 % de Périgourdins qui jugent leur alimentation équilibrée. « C'est un paradoxe qui peut s'expliquer par une idée reçue. Certains pensent que, parce qu'ils ne mangent pas de plats préparés, ils mangent bien... mais ce n'est pas vrai. Un repas équilibré, c'est un trio gagnant composé de légumes, d'un féculent et de protéines. Éventuellement des fruits, sans abondance en raison de leur teneur en sucre, et un laitage. »

Autre donnée notable sur le plan

de la nutrition, la perception du poids : 57 % des Périgourdins se trouvent trop gros. Une donnée commune pour les deux sexes en Dordogne, mais qui, à l'échelle régionale, montre que les femmes sont plus propices à se sentir plus

« Certains pensent que, parce qu'ils ne mangent pas de plats préparés, ils mangent bien... mais ce n'est pas vrai. »

grosses que les hommes.

« Je constate aussi que ce sont les femmes qui sont plus propices à se sentir en surpoids que les hommes. Quand les hommes consultent, c'est qu'il y a un besoin. Ce n'est pas toujours le cas chez les femmes. » La diététicienne préconise donc de se référer à l'IMC plutôt qu'à sa propre analyse.

Un haut pourcentage de pénibilité au travail en Périgord

Avec 83,8 % d'actifs confrontés à des répercussions négatives au travail, la Dordogne est le deuxième département avec le taux le plus élevé juste derrière les Landes et à égalité avec le Lot-et-Garonne. Spécificité du Périgord, les femmes sont significativement plus touchées par des répercussions négatives qu'à l'échelle régionale (87,8 % pour la Dordogne contre 80,4 % pour la Nouvelle-Aquitaine). Une différence difficilement explicable par Fabrice Michiels, médecin coordonnateur au SPST 1 924. « Cela reflète en revanche une réalité que nous constatons : il y a plus de femmes que d'hommes avec des difficultés au travail. »

Comme pour la région, en Dordogne, les femmes sont principalement touchées par une pénibilité nerveuse (72,1 %) quand les hom-



En Dordogne, le pourcentage de fumeurs est de 19,7 %, contre 18,5 % au niveau national Photo Romain Longjers

mes évoquent principalement une pénibilité physique (71,2 %). « C'est cohérent car, même si nous sommes pour l'égalité entre les sexes, il y a des métiers particulièrement exigeants sur le plan physique. Un maçon va plus souffrir physiquement et une comptable plus nerveusement. » L'altération du sommeil reste, sur le territoire, un facteur pouvant émaner du travail et un point de vigilance pour le corps médical. Comment donc améliorer sa santé au travail ? Le médecin coordonnateur suggère une plus grande activité physique et une meilleure communication au sein des entreprises. « On a jamais eu autant d'outils pour communiquer, pourtant on le fait mal. »

Fabrice Michiels souligne également que sur le plan de la santé mentale, le travail peut avoir un double effet. « Le vecteur social du travail est protecteur pour certaines personnes. Le travail peut sauver des vies. A contrario, pour d'autres, dans certaines circonstances, le travail est un risque qui peut pousser au suicide. »

Un taux de tentative de suicide supérieur à la moyenne

Toujours sur le plan du mal-être et des conduites suicidaires, l'enquête de l'ORS en Dordogne confirme que le département n'échappe pas à certaines observations déjà établies. Sur la question de la souffrance psychique en février 2021, période de réalisation de l'étude, 37,6 % de femmes ont répondu en être victimes contre 27,7 % d'hommes. Pour Sophie Doxat, psychologue à Périgueux, cela pourrait être expliqué par les résultats d'une autre étude. « Il y est avancé que le bien-être des femmes passe par les sorties et les rencontres sociales, là où celui de l'homme vient du partage de moments avec sa famille, dans son foyer. Le contexte de confinement a pu aussi appuyer un senti-

ment d'isolement pour des femmes qui restent plus souvent à la maison. »

En 2021, 12,7 % des Périgourdins auraient eu des idées suicidaires contre 7,2 % en 2018. Là encore, l'impact du confinement et du Covid semble être une source d'explication pour la psychothérapeute. « Il y a d'abord eu les privations de liberté qui ont été plus ou moins bien vécues si le confinement a eu lieu en ville ou à la campagne. Le contexte était aussi anxiogène avec le climat ambiant de complotisme et de défiance. Enfin, il y a eu des familles touchées avec des deuils qui n'ont pas été

« Le vecteur social du travail est protecteur pour certaines personnes. »

permis, ce qui est très éprouvant. » Dernière information notable sur cette thématique, l'enquête révèle que 12,6 % des Périgourdins ont effectué une tentative de suicide au cours de leur vie, et spécifiquement 15,7 % de femmes. « Sur ce point, je relierais mon hypothèse avec les abus ou viols que subissent les femmes. Dans mon cabinet, j'en trouve de façon industrielle. Un bon accompagnement est la clé pour éviter les passages à l'acte. »

Alcool, drogue, tabac... des chiffres inquiétants en Dordogne

Si, en Dordogne, le pourcentage de fumeurs est de 19,7 % contre 18,5 % au niveau national avec une particularité notable : il s'agit du département, il y a le plus de femmes fumeuses. Au CSAPA (Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie) de Périgueux, ce sont environ 25 consultations par jour qui sont réalisées pour des prises en charge

liées aux différents types d'addictions. « On voit bien l'effet post-Covid et confinement avec des individus qui ont pris l'habitude de consommer des drogues, de l'alcool et, parfois, de renforcer leur prise de cigarettes. Nous n'avons pas le recul nécessaire pour analyser ce phénomène avec certitude, mais oui, nous constatons une hausse avec aujourd'hui, une liste d'attente de deux mois contre un seul mois les années précédentes », indique le docteur Larelle, spécialiste en addictologie. Concernant la drogue, ce dernier observe une sorte de « banalisation » de la cocaïne, qui est bien plus consommée qu'auparavant. « On voit que cette drogue dure se répand de plus en plus, dans tous les milieux sociaux et à tous les âges. Mais le cannabis reste évidemment le produit phare », explique-t-il. Le médecin parle aussi d'un « mal-être général » à cause d'un contexte social compliqué, avec l'inflation par exemple.

Quant à l'alcool, il évoque un problème de société où la prévention se fait de moins en moins. « Il y a des années, nos équipes allaient dans les écoles, plusieurs fois par an, pour avoir un petit suivi. Aujourd'hui, on ne leur consacre que deux ou trois heures, une fois dans l'année, donc elles n'y vont plus », regrette le médecin qui ajoute que l'alcool est souvent en cause, que cela soit dans les accidents de la route ou encore dans les affaires de violences intrafamiliales.

Et d'observer également un phénomène de société assez inquiétant chez les plus jeunes : le « binge drinking » (terme anglosaxon qui se traduit par « alcoolisation ponctuelle importante » dans un temps très court, avec recherche d'ivresse). Malgré des situations difficiles, le docteur Larelle et son équipe se disent fiers de ce qu'ils accomplissent chaque jour, pour aider ceux qui en ont besoin.

Grand Périgueux

Quoi de neuf ?

Emploi, reconversion et formation

Marsac-sur-Isle. Un salon de l'emploi, de la reconversion et de la formation, ouvert à tous et gratuit, se tiendra vendredi 8 mars de 12 à 18 heures et samedi 9 de 9 à 18 heures, au parc des expositions de Marsac. On pourra y rencontrer des conseillers en évolution professionnelle, découvrir des outils d'orientation et d'accompagnement à la définition d'un nouvel avenir professionnel, bénéficier de minicoachings pour apprendre à mettre en valeur son expérience et travailler sur la confiance en soi, se renseigner sur les organismes de formation et les étapes d'une reconversion, rencontrer les structures dédiées à l'accompagnement des créateurs et entrepreneurs d'entreprises, tester des nouveaux métiers grâce à la réalité virtuelle, échanger avec des conseillers numériques et rencontrer des entreprises locales qui recrutent (penser à se munir de CV). Cette manifestation est organisée par la Maison de l'emploi du Grand Périgueux, en partenariat avec France travail, la Mission locale, Cap emploi, le Centre info jeunesse, le Service de santé au travail... Parking gratuit, espace restauration avec des food trucks. Inscriptions sur leperigourd.in.fr.

PRÉVENTION

Déjouer les risques chimiques

Le Service de Prévention et de Santé au Travail Corrèze Dordogne sensibilise les professionnels exposés à des agents chimiques grâce à un nouveau jeu à Périgueux.

Page 3



Les risques chimiques à déjouer

« Les risques chimiques sont partout et de plusieurs natures ». Le président du Service de Prévention et de Santé au Travail Corrèze Dordogne (SPST 19 - 24) ne mâche pas ses mots sur la deuxième cause de maladie au travail, après les troubles musculo-squelettiques.

Si on pense à des secteurs plus exposés à ces risques comme la réparation automobile, la métallurgie, la maintenance ou encore le gros œuvre du bâtiment... On peut très bien inhaler des produits toxiques dans un bureau, « à cause de l'usure de divers matériaux neufs en contact avec le soleil », explique Marc Secato, intervenant prévention aux risques professionnels.

Et c'est bien pour mieux se rendre compte des dangers encourus et pour changer ses pratiques qu'un escape game a été créé en février 2023.



Philippe François, au côté de Marc Secato. Emma LASSORT

Une expérience ludique

Les quatre jeux sont présentés comme des étapes. Il s'agit d'abord de reconnaître les pro-

duits chimiques, de voir comment ils pénètrent dans l'organisme, puis d'identifier les pathologies engendrées à court ou long terme. Un quiz sur les

bons comportements à adopter clôture l'expérience ludique. 180 dirigeants et salariés l'ont testé avant qu'il ne s'installe à Périgueux jusqu'à la fin du mois d'avril. Le SPST 19 - 24 espère attirer les jeunes, moins conscients de ces risques et donc plus exposés. À bon entendeur...

Emma LASSORT

1. avec les services de prévention et de santé au travail des Landes, de Gironde et la société Tricky, en collaboration avec la Carsat Centre-Ouest.

En chiffres

L'exposition aux risques chimiques concerne chaque année plus de 2 millions de salariés (soit 10 % de la population active), tous types d'activités confondus. Ils sont plus de 155.000 en Nouvelle-Aquitaine.

En Nouvelle-Aquitaine, 4,9 % des maladies professionnelles déclarées en 2020 sont dues à des résidus chimiques ou des poussières - ce qui re-

présente 202 personnes sur le territoire. Dans le détail, parmi les 44 cancers professionnels reconnus dans la région, 36 ont été causés par de l'inhalation de poussières d'amiante, 3 de poussières de bois et 5 d'autres produits chimiques. Le coût des indemnités de ces maladies s'élève à 38,8 millions d'euros pour les organismes de sécurité sociale.

PÉRIGUEUX

Santé au travail : un escape game sur les risques chimiques

Salariés et employeurs sont invités à participer sous forme ludique à des séances de sensibilisation

Coiffeurs, carrossiers, restaurateurs, personnels d'entretien... Ces professionnels, parmi bien d'autres, ont en commun d'être exposés à des produits chimiques, et donc aux risques inhérents : « C'est la deuxième cause de maladies professionnelles en France » selon Philippe François, président du Ser-

vice de prévention et de santé au travail (SPST) Corrèze-Dordogne.

Participation gratuite

« Un salarié sur trois en France est confronté aux risques chimiques », complète Marc Ceccato, intervenant prévention en risques professionnels.

Afin de sensibiliser les salariés et les employeurs, le SPST a créé un escape game à Périgueux. Durant deux heures et demie, par quatre et accompagnés par un agent du Service de santé, les participants s'informent de façon ludique et pédagogique. Sont abordés, sous forme de jeux, énigmes à résoudre et quiz, les différentes natures de produits chimiques, leur toxicité, leurs voies de pénétration dans l'organisme (cutanée, digestive, respiratoire), les types de masques et de gants, etc. Des informations utiles aussi dans le cadre domestique.

Pratique. La participation est gratuite (comprise dans la cotisation des entreprises au Service de santé). Rendez-vous au 05 53 45 45 00.

Isabelle Sarran



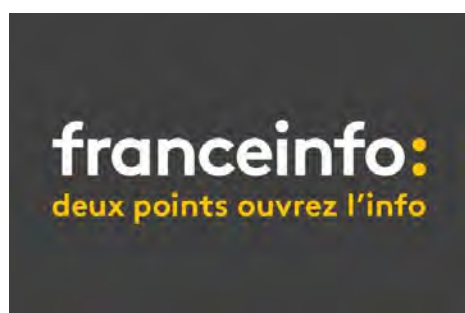
Marc Ceccato accompagne les joueurs. Il peut aussi aller dans les entreprises aider à évaluer le risque chimique. I.S.

ICI 19/20 - Périgords

Journal du mercredi 21 février 2024



Journal du jeudi 22 février 2024



<https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/dordogne/perigueux/risques-chimiques-un-travailleur-sur-trois-est-expose-un-escape-game-permet-de-jouer-avec-la-prevention-2929194.html>

<https://www.youtube.com/watch?v=aI64kU4HcoU>

ou sur notre site internet :

<https://www.spst19-24.org/actualites/1er-escape-game-dedie-aux-risques-chimiques/>

Réussir le Périgord

16 février 2024



n° 23832 - mercredi 14 février 2024

DL DORDOGNE LIBRE

1,10 €

www.dordognelibre.fr

PÉRIGUEUX

Des étudiants veulent ouvrir
un bar à rillettes

Page 4

TESTÉ POUR VOUS



Un escape game pour
prévenir du risque chimique

Page 4

■ PÉRIGUEUX

Des escape games pour lutter contre le risque chimique

Le service prévention santé travail de Corrèze-Dordogne organise, depuis un an, un escape game pour prévenir du risque autour des produits chimiques, souvent négligé par les entreprises.

Olivier Antoine
o.antoine@dordogne.com

Le chiffre est fort : environ un tiers des salariés est exposé à au moins un produit chimique sur son lieu de travail en France. D'ailleurs, après les troubles musculo-squelettiques (TMS), c'est la deuxième cause de maladies professionnelles dans le pays, responsable d'environ 1 800 cancers professionnels reconnus. Un sujet souvent négligé et pas forcément maîtrisé par les différentes entreprises, qu'il importe son secteur d'activité. Par conséquent, le service prévention santé travail de Corrèze-Dordogne (SPST 19-24), qui accompagne 140 000 salariés dans les deux départements, a décidé de créer un escape game pour sensibiliser les professionnels, dirigeants et salariés exposés à des substances chimiques. « Le fond de notre service est la prévention, d'être là avant que l'accident ne se produise », souligne Philippe François, président du SPST 19-24. Créé pour la première fois en Corrèze en février 2023, puis en Dordogne en novembre, cet escape game a permis de sensibiliser 180 personnes au travers de 49 ses-



Philippe François (à gauche) et Marc Ceccato (en rouge) ont présenté cet escape game autour du risque chimique. Photo Rémi Philippot

sions. Ces dernières, gratuites car comprises dans les cotisations payées par l'entreprise, se déroulent sur une demi-journée et rassemblent au maximum quatre personnes. « Elles sont destinées à toutes les

bile, la métallurgie, la maintenance ou le bâtiment, mais tous sont finalement concernés car l'exposition aux produits chimiques est plus importante que ce que l'on pense, comme avec les produits d'entretien ou encore la poussière.

Quatre énigmes à résoudre

D'abord, l'escape game, animé par Marc Ceccato, technicien hygiène et sécurité au SPST 19-24, invite à répondre à un questionnaire pour se tester sur le risque chimique, avant de rentrer dans le cœur du sujet, où il faudra résoudre quatre énigmes afin de répondre à une question : des salariés sont en proie à un risque chimique, comment faire ? Pour cela, il est proposé de retrouver des étiquettes de produits, de faire le lien entre les produits et les voies de pénétration, d'identifier les pathologies engendrées par les produits et enfin de répondre à un

quiz sur les bons comportements à avoir.

Pour le quiz, les quatre joueurs doivent répondre par vrai ou faux à onze questions autour des risques. Si les quatre personnes sont d'accord, la bonne réponse est dévoilée mais si ce n'est pas le cas, un chronomètre de 30 secondes se met en route et les quatre joueurs peuvent en profiter pour échanger et se mettre d'accord sur la réponse, qui sera donnée une fois ce délai passé. Les questions varient, comme sur la possibilité de faire des machines en mélangeant vêtements de travail avec le linge de maison, ou encore le fait de manger sur son lieu de travail.

En plus de cet escape game, le SPST 19-24 peut directement se rendre dans les entreprises pour évaluer la présence de produits chimiques, notamment dans l'air, allant du monoxyde de carbone aux poussières plus nocives.

”
Le fond de notre service est la prévention, d'être là avant que l'accident ne se produise.

entreprises, mais concernent surtout les TPE et PME qui ne sont pas au fait des risques chimiques et les jeunes de moins de 25 ans », ajoute Philippe François. Certains secteurs sont plus exposés que d'autres, comme la réparation automo-

Dordogne Libre

14 février 2024

..EST FIER d'apprendre que le service prévention santé travail de Corrèze-Dordogne (SPST 19-24), après avoir vu les Victoires de la musique ce week-end, a eu l'idée d'organiser ses Victoires de la santé, une première dans la région. Celles-ci auront lieu le 24 juin prochain dans les salons de la préfecture, à Périgueux, et viendront récompenser les entreprises concernant leurs actions autour de la prévention et de la santé au travail. Monsieur écho a également appris que si ce projet est en cours de finalisation, les catégories sont encore à définir et les entreprises peuvent tout à fait se tourner vers le SPST 19-24 pour proposer des idées. Monsieur écho, toujours au fait de la prévention et de la santé au travail, espère que DL sera sélectionné dans une des catégories...



Entreprises La santé des dirigeants, c'est capital

Parce que la forme de son dirigeant est l'un des voyants du tableau de bord de l'entreprise, le service de prévention et de santé au travail Dordogne-Corrèze lui consacre un outil de détection, d'accompagnement et d'écoute active encore peu répandu.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

Il est moins courant de parler de la santé des patrons — de fatigue, de stress voire de burn out — que de celle de leurs salariés, et pourtant... Le Service de prévention et de santé au travail Corrèze Dordogne (13 400 entreprises adhérentes, 75 000 interventions par an), qui se penchait sur ce sujet lors d'une réunion à Bergerac en fin d'été 2022 a fait du chemin, depuis, avec les chefs d'entreprise et cadres supérieurs qui ont fait confiance au programme de prévention Capital Santé Dirigeants pour un soutien et un accompagnement ; pour le bien, aussi, de leur entreprise. À noter que les travailleurs indépendants affiliés au SPST 19-24 bénéficient aussi de ce dispositif.

Les chiffres nationaux disent que 81 % des dirigeants vont très bien ! Pour les autres, les crises successives des dernières années se sont ajoutées aux évolutions sociétales et managériales qui sollicitent toujours plus et plus vite, soumettent aux exigences de réactivité et de vigilance par l'outil numérique. Président, indépendant, cadre sup vivent des moments de pression, des situations à risques, une amplitude horaire et une charge mentale qui compliquent l'organisation vie professionnelle - vie privée. Le bien-être des dirigeants est

pourtant un ingrédient majeur du bon tempo ressenti dans l'entreprise, de performance de leur organisation. « La santé de l'économie, c'est d'abord la santé du chef d'entreprise », insiste Philippe François, président de la structure.

UNE MAIN TENDUE

Les intervenants du service s'appuient sur l'outil d'évaluation de l'Observatoire National Amarak qui permet au moyen d'un QR Code de réaliser un test anonyme, gratuit, sans inscription pour situer son

“ Un peu plus d'un an après son lancement en Dordogne, cette méthode se révèle efficace avec 22 dirigeants suivis ”



Les équipes du service lors de l'inauguration du centre de Brive-Est labellisé Maison Sport-Santé

© Loïc Mazalre - La Vie Economique

niveau de santé physique et psychologique, mais aussi sociale. Cette mesure identifie la capacité d'alléger les tensions qui pèsent aussi sur l'environnement immédiat, personnel et professionnel. Cet outil, mis au point par le professeur Olivier Torres et son équipe de chercheurs, apporte une solution innovante de suivi au plus près de la réalité entrepreneuriale. Une approche personnalisée et confidentielle est proposée en fonction du secteur d'activité et de la singularité de chaque dirigeant, des experts apportent leurs compétences pour l'aspect médical (SPST 19-24) et managérial (associations Second Souffle, Entraide & Entrepreneurs, organisations patronales, chambres consulaires...)

L'expérience sur plus d'un an montre que cette main valait d'être tendue : la chargée de mission recrutée pour déployer ce dispositif, Angélique Louchart, s'est manifestée auprès des clubs d'entreprises, des organisations patronales en plus des messages adressés aux adhérents et sur les réseaux sociaux. En personne ressource, elle dirige vers un professionnel de santé au travail, un expert dans le domaine managérial, en fonction des situations.

UN INTÉRÊT, DES TÉMOIGNAGES

Les demandes augmentent régulièrement : 890 chefs d'entreprise se sont testés (474 hommes, 416 femmes), surtout dans les secteurs du commerce, des transports, de l'hébergement et de la restauration. « Le test en ligne montre que la question de la santé, surtout psychologique, se pose. Certains ont besoin d'aller plus loin, de trouver des réponses avec nous ou avec d'autres, poursuit Philippe François. Le contact est anonyme, la personne se dévoile en chemin si elle le souhaite. L'artisan, le dirigeant de PME travaillent au milieu de leurs salariés, la discrétion est primordiale. » 499 de ceux qui ont eu la curiosité d'essayer Amarak développent des facteurs salutogènes et se félicitent



Philippe FRANÇOIS

président du Service de Prévention et de Santé au Travail Dordogne-Corrèze

© Loïc Mazalre - La Vie Economique

de la satisfaction de la clientèle (53,82 %), du bon climat social (42,13 %), de la bonne implication du personnel (41,80 %). 298 se sont vus proposer un test de dépistage du burn out, 60 un accompagnement. Sur le podium du stress se trouvent la surcharge de travail du dirigeant (58,76 %), l'absence de personnel (37,53 %), des problèmes de trésorerie (26,74 %). « Le principal facteur de stress, le plus dur à gérer, c'est l'humain plus que l'économique. »

Une dirigeante, après passage par l'outil e-santé, explique avoir connu une période difficile par le passé et trouve donc important de créer ce type de dispositif, pour « ne pas s'oublier dans l'investissement porté à son entreprise ». Une autre, accompagnée par les équipes, assure trouver un réel soutien, « une aide psychologique qui m'a permis de prendre des décisions pour mon entreprise et pour ma santé ». Un peu plus d'un an après son lancement en Dordogne, cette méthode sur mesure se révèle efficace et suscite un intérêt au-dessus des prévisions avec 22 dirigeants suivis. ■

PAYS DE MALEMORT / PAYS

Malemort - Un service de prévention de la santé au travail s'installe



Le coupé de ruban est effectué pour inaugurer l'extension du centre de Malemort - © DR

INAUGURATION - À l'occasion de la journée des vœux au personnel du Service de Prévention et de Santé au Travail Corrèze Dordogne, l'extension du centre de Malemort a été inaugurée.

Philippe François, président du Service de prévention et santé au travail 19-24 et Laurent Eecke, directeur général du SPST19-24 avaient invité Laurent Darthou, maire de Malemort, Jacques Ranchère, sous-préfet de Brive, l'architecte Anne David et les entreprises qui ont participé aux travaux de l'agrandissement du centre, à couper le ruban aux côtés de l'ensemble des collaborateurs du service. Philippe François a rappelé les missions du SPST, qui accompagne 13 400 entreprises et leurs 140 000 salariés et dirigeants sur des missions de prévention, de

santé et de sécurité au travail. « Ce sont 75 000 interventions par an qui sont menées par nos équipes auprès des entreprises et de leurs salariés. Cet agrandissement marque également notre volonté d'être au plus proche de nos entreprises ». Le Centre de Malemort portera le label Maison Sport-Santé qui vient en ce début d'année d'être reconduit par les ministères du sport et du travail. Ce centre a également pour vocation de devenir la principale salle de formation à la santé et à la sécurité pour tous les adhérents du Service. Par ailleurs, l'arrivée dans les tout prochains jours d'un nouveau médecin du travail qui viendra renforcer les équipes a été annoncée. « Avec le Covid, l'approche du travail a été bouleversée, nous avons besoin que vous épauliez nos salariés pour bien vivre au travail » a souligné Laurent Darthou.

Le sous-préfet qui avait auparavant remis la médaille du travail à plusieurs collaborateurs du service a rappelé le sens du travail, « permettant de vivre, de s'épanouir, et représentant beaucoup d'heures dans notre vie mais aussi l'incarnation des valeurs de la République. »

n° 23826 - mercredi 7 février 2024

DL DORDOGNE LIBRE

1,

www.dordognelibre.fr

ENTREPRISES

Patrons : la déprime ?



Surcharge, manque de personnel, difficultés budgétaires...
autant de facteurs de stress pour les dirigeants d'entreprise.
Un questionnaire leur est dédié pour évaluer leur santé. **Page 3**

izza 33100 Bordeaux

Photo illustrative : Jean-Baptiste Marry



■ PUHIUDX

Un questionnaire pour évoluer la santé des patrons

Le Service de prévention santé travail Corrèze-Dordogne a présenté le bilan de son nouveau dispositif « Capital santé dirigeants », lancé il y a un peu plus d'un an à destination des dirigeants périgourds pour évaluer leur santé. Et les conclusions sont positives.

Juliette Laferrere
j.laferrere@dordogne.com

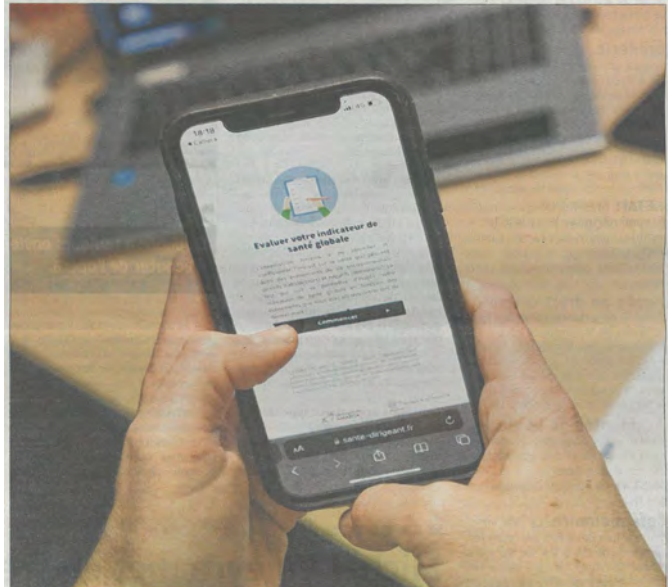
« Le verou est finalement tombé, j'étais en épuisement professionnel », raconte Claire*, dirigeante d'une entreprise. Si aujourd'hui, elle est capable de le dire, si aujourd'hui « ça tient » et qu'elle a compris qu'il fallait qu'elle « prenne du temps » pour elle, c'est parce qu'un jour, elle a reçu un mail du Service de prévention santé travail (SPST). « On me proposait de faire un test à un moment où je n'étais pas bien du tout », explique celle qui a repris une entreprise sur la pente de clinant et qui « a passé du temps à la reprise » 90h, du lundi au dimanche. « Jusqu'au jour où ça ne va plus et qu'un matin, vous ne pouvez plus vous lever et mettre un pied dans votre entreprise. »

Ce mail s'inscrit dans le cadre du dispositif « Capital santé dirigeants » : un programme personnalisé d'actions de prévention, de santé psychique et psychologique. Lancé il y a un peu plus d'un an et demi, c'est un nouveau service du

SPST, à l'attention des dirigeants et cadres de santé périgourds. « L'objectif est d'évaluer dans quelle situation psychologique et physique ils sont grâce à des outils de mesure », détaille le président du SPST, Philippe François, qui rappelle que c'est un service personnel, discret, pour ne pas dire secret.

Aller détecter les dirigeants qui ont besoin d'aide.

Tous les six mois, le SPST envoie ainsi une série de mails invitant les dirigeants à passer le test. Un questionnaire gratuit, disponible via un QR code. « C'est anonyme jusqu'à ce que l'on souhaite être pris en charge », rappelle le président pour qui le dispositif est important à plusieurs titres. Il part d'ailleurs de ce constat : « Un chef d'entreprise qui va bien, c'est une économie qui va bien, c'est donc la santé entrepreneuriale qu'on veut évaluer ». Et donc la nécessité de tendre la main à ceux qui ne vont pas bien. C'est là qu'intervient Angélique



Le test d'évaluation est disponible 6 partir d'un QR Code. Photo Rfmi Philipp On

Louchart, personne ressource de ce nouvel outil développé par Amarak, le laboratoire de l'université de Montpellier. C'est elle qui est chargée d'aller détecter les dirigeants qui ont besoin d'aide. « Notre enjeu, c'est qu'il saisisse la main qu'on leur tend. »

Évidemment, cela a fonctionné puisque ce sont près de 890 chefs d'entreprise qui se sont testés. Et un premier résultat : « 56 % des résultats du questionnaire sont positifs ». Mais le travail d'Angélique Louchart ne s'arrête pas là, et c'est bien là la particularité du dispositif déployé par le SPST : « Ce n'est pas seulement un outil, c'est tout un accompagnement », précise Laurent Eecke, directeur général. « On va bien au-delà de la prévention, c'est aujourd'hui une soixantaine de dirigeants qui sont accompagnés sur des thématiques différentes : recrutement, gestion du personnel... », révèle la chargée de mission. C'est le cas de Valérie Troubadis, gérante de deux autos-écoles. Une

série de problèmes de santé liés à son travail a conduit un jour Valérie à dire stop. « Quand j'ai ouvert ma première auto-école, j'ai fait un infarctus. Et puis on continue, 90h par semaine, et un jour, un élève me ramasse parce que je suis tombée, j'ai un problème au rein, le chirurgien doit m'opérer et je repose de quatre jours pour être sûre que mes élèves passent le permis », raconte Valérie qui, à plusieurs reprises, avoua faire le test, sans y arriver.

Il ne faut pas attendre de perdre pied, il faut oser faire le test.

« Un jour, je me suis lancée et ça a été un facteur déclencheur de la prise en charge », explique la cheffe d'entreprise qui n'est plus accompagnée mais sait « quesi j'ai besoin, Angélique est ma roue de secours ». Aujourd'hui, « je suis heureuse, j'ai une super équipe, ils ont joué le jeu et moi aussi », témoigne Valérie qui veut rappeler,

comme Claire, que « si on fait tout ça, c'est parce que notre entreprise, on y tient, ça devient notre maison, notre famille ». « Il ne faut pas attendre de perdre pied, il faut oser faire le test », insiste encore Claire.

Et leucast loin d'être isolé. Une analyse sur les retours de ce questionnaire a permis d'établir qu'en première position des facteurs de stress pour les dirigeants, arrive la surcharge de travail (58,76 %), l'absence de personnel (37,53 %) et les problèmes de trésorerie (26,74 %). À l'inverse, les sources de satisfaction ont été également sondées et placent la satisfaction de la clientèle en tête des priorités des dirigeants (53,82 %) ; le bon climat social (42,13 %), la bonne implication du personnel (41,80 %).

Alors que le SPST était précurseur dans l'accompagnement des chefs d'entreprise, avant la loi de 2021, il œuvre encore aujourd'hui pour que « la question de santé du chef d'entreprise soit visible, reconnue et traitée ».

* Le prénom décode l'âge pour des raisons de confidentialité.
Plus d'enseignements sur <http://www.spt11-24.org/>



Lancé il y a un peu plus d'un an, le dispositif « Capital santé dirigeants » a permis à 890 chefs d'entreprise de tester leur santé entrepreneuriale. Photo Juliette Laferrere

ille, Agglo et pays de Larche

MALEMORT ■ Le SPST Corrèze Dordogne a inauguré l'extension du centre

La formation à la santé ciblée

Le Service de prévention et de santé au travail Corrèze Dordogne a agrandi son centre de Malemort. Le site a vocation à devenir la principale salle de formation à la santé et à la sécurité.

Le Service de prévention et de santé au travail Corrèze Dordogne (SPST 19-24) accompagne 13.400 entreprises et leurs 140.000 salariés et dirigeants sur des missions de prévention, de santé et de sécurité au travail.

« Ce sont 75.000 interventions par an qui sont menées par nos équipes auprès des entreprises et de leurs salariés », a expliqué Philippe François, président du SPST 19-24, lors de l'inauguration de l'agrandissement de son centre de Malemort, en présence du personnel, des élus et personnalités.

Arrivée d'un nouveau médecin du travail

« Cet agrandissement marque notre volonté



CÉRÉMONIE. L'inauguration du centre de SPST a eu lieu à l'occasion de la journée des vœux au personnel.

d'être au plus proche de nos entreprises », a-t-il indiqué. Ce centre de Malemort va porter le label Maison Sport-Santé qui vient en ce début d'année d'être reconduit par les ministères du Sport et du Travail. « Le site a également pour vocation de devenir la principale salle de formation à la santé et à la sécurité pour tous les adhérents du service », a

poursuivi Philippe François qui a annoncé l'arrivée dans les prochains jours d'un nouveau médecin du travail qui viendra renforcer les équipes.

« Avec le Covid, l'approche du travail a été bouleversée, nous avons besoin que vous épauliez nos salariés pour bien vivre au travail », a souligné Laurent Darthou, maire de Malemort.

Après avoir remis la médaille du travail à plusieurs collaborateurs du service, le sous-préfet de Brive, Jacques Ranchère, a rappelé le sens du travail « permettant de vivre, de s'épanouir et représentant beaucoup d'heures dans notre vie mais aussi l'incarnation des valeurs de la république. Le SPST 19-24 exerce une mission de service public. » ■



Chérie FM

Périgueux 89.9/Bergerac 90.2

Mardi 6 février, dans les rendez-vous info de 6h, 7h et 8h

Début 2023, le Service Prévention Santé Travail Corrèze-Dordogne (SPST 19-24) lançait un dispositif innovant, appelé "Capital Santé Dirigeants" à destination des chefs d'entreprises.

Pour aider les dirigeants, le SPST 19-24 propose l'outil d'évaluation Amarok, test confidentiel et gratuit, disponible sans inscription.

Après un an d'usage, 890 chefs d'entreprises se sont testés sur Amarok. Et on constate que les aspects liés au bien-être sont avant tout humains avec, en première position, la satisfaction clients qui devance le bon climat social au sein de l'entreprise et l'implication du personnel.

Parmi les facteurs de stress, on retrouve, avant tout, la surcharge de travail du dirigeant mais aussi le manque de personnel et les soucis de trésorerie.

Une chargée de mission "santé des dirigeants", Angélique Louchart, a été recrutée pour faire connaître et développer ce dispositif d'accompagnement.

Pour évoquer ce programme de prévention spécifique, Philippe Francois, Président du SPST 19-24, est sur Chérie FM Dordogne ce mardi 6 février, dans les points info entre 6h et 9h (toutes les 30 minutes).

Ecoutez :

[6h](#)

[7h](#)

[8h](#)



Le service de prévention et de santé au travail de Corrèze au soutien des chefs d'entreprises

Diffusion du 7 février 2024

Le Service de prévention et de santé au travail en Corrèze et en Dordogne vient de réaliser une étude sur la santé des chefs de petites et moyennes entreprises. Une minorité va moins bien selon Philippe François, le président du SPST Corrèze-Dordogne. Il est l'invité de France Bleu Limousin.

Le rapport des salariés aux travail est le premier facteur de stress pour les entrepreneurs. (photo d'illustration)Le rapport des salariés aux travail est le premier facteur de stress pour les entrepreneurs. (photo d'illustration)

Le rapport des salariés aux travail est le premier facteur de stress pour les entrepreneurs. (photo d'illustration) - Service Prévention Santé au Travail Corrèze-Dordogne

Sur près plus de 900 dirigeants de Corrèze et de Dordogne interrogés par le service de prévention et de santé au travail en Corrèze et en Dordogne, près de 400 disent aller mal. Pourtant "plus de 80% des chefs d'entreprises vont bien" assure Philippe François, son président.

Mais derrière cette majorité, une petite minorité va moins bien. Surcharge de travail, manque de personnel et les problèmes de trésorerie sont les principales sources de stress des entrepreneurs.

A contrario la santé des chefs d'entreprise au travail repose sur la satisfaction de la clientèle, le bon climat social et l'implication de leurs équipes. Le bien être des entrepreneurs est un "facteur très clair de la bonne santé de l'économie", explique Philippe François. Il est l'invité de France Bleu Limousin.

Alain Ginestet

France Bleu

[Écouter \(05 min\)](#)

2

Prévention Le Service de Prévention et de Santé au Travail Corrèze-Dordogne fait le bilan de son dispositif Capital Santé Dirigeants mis en place il y a un an. 360 cadres en ont bénéficié.

Au chevet des dirigeants



Capital Santé Dirigeants : un dispositif innovant pour les chefs d'entreprise. DR

Il y a un an, le Service de Prévention et de Santé au Travail Corrèze Dordogne (SPST 19-24) innovait dans le domaine de la santé des dirigeants, cadres supérieurs et chefs d'entreprises en proposant un tout nouveau programme de prévention spécifique.

Capital Santé Dirigeants, est un dispositif d'accompagnement et de soutien qui aborde la santé du chef d'entreprise en prenant en compte sa santé physique, psychologique et celle de son entreprise.

Pour mener à bien cet accompagnement, le SPST 19-24 s'est appuyé sur l'outil d'évaluation de la santé entrepreneuriale de l'Observatoire national Amarok. Au moyen d'un QR Code, le chef d'entreprise réalise le test anonyme et gratuit, accessible sans inscription. Cet outil a été mis au point par le Pr. Olivier Torres et son équipe de chercheurs, dans la santé physique et psychologique des travailleurs non salariés.

Une chargée de mission, Angélique Louchard a été recrutée pour déployer ce dispositif, informer les dirigeants sur son existence, notamment lors de présentations auprès des clubs

d'entreprises, des organisations patronales... le service communication informe aussi régulièrement les adhérents via des Newsletters dédiées, des posts sur les réseaux sociaux...

Ainsi, 890 chefs d'entreprises se sont testés, 474 hommes et 416 femmes. Les secteurs les plus représentés sont ceux du commerce, des transports, de l'hébergement et de la restauration.

Le retour est globalement positif pour 499 d'entre eux développant des facteurs salutogènes ; la satisfaction de la clientèle (53,82 %), le bon climat social (42,13 %) la bonne implication du personnel (41,80 %).

Ils sont 391 à obtenir une évaluation négative. 298 d'entre eux se sont vus proposer un test de dépistage du burn out et 60 dirigeants un accompagnement. Parmi les facteurs de stress, on retrouve la surcharge de travail du dirigeant (58,76 %), l'absence de personnel (37,53 %), et des problèmes de trésorerie (26,74 %).

Une cheffe d'entreprise résume cette expérience : « Ça m'a apporté un soutien, une aide psychologique qui m'a permis de prendre des décisions pour mon entreprise et pour ma santé ».

Les dirigeants ont leurs faiblesses

SOCIAL. Le Service prévention santé au travail Corrèze-Dordogne a présenté un bilan du dispositif lancé pour accompagner les chefs d'entreprise en difficulté psychologique et physique. Deux ont témoigné.

« Il ne faut pas attendre de perdre pied et oser faire le test. Ce n'est pas une honte d'avoir des faiblesses lorsqu'on est chef d'entreprise. Quand on en arrive au burn-out, c'est qu'on a épuisé toutes nos ressources », a insisté Muriel, cheffe d'entreprise qui a intégré le dispositif Capital santé dirigeants.

La loi du 2 août 2021 a élargi la prise en charge de la santé au travail aux dirigeants d'entreprises. Les responsables du Service prévention santé au travail Corrèze-Dordogne (SPST 19-24) ont lancé ce dispositif innovant en 2022. « Nos médecins du travail sont de plus en plus confrontés à des troubles psychologiques. Il convient que nous adaptions notre métier à ces nouveaux maux », a observé Philippe François, président du SPST 19-24.

Pour lancer le dispositif baptisé Capital santé dirigeants, le SPST 19-24 a recruté Angélique Louchart, chargée de mission. Il vise, dans un premier temps, à évaluer la santé psychologique et physique des chefs d'entreprise et des cadres supérieurs. Un questionnaire est envoyé par mail. Il s'appuie sur l'outil d'évaluation



Le Service prévention santé au travail Corrèze-Dordogne innove avec ce dispositif. (Ph. A. M.)

de la santé entrepreneuriale de l'observatoire national Amarak. Via un QR Code, le chef d'entreprise réalise un test anonyme et gratuit qui évalue sa santé. Près de 900 personnes y ont répondu. À l'issue de ce test, les personnes peuvent choisir un accompagnement. « Globalement l'économie française va plutôt bien, même si certains secteurs se portent moins bien comme les commerces en centre-ville à Périgueux. Les chefs d'entreprise, eux aussi, vont plutôt

bien », a affirmé le président du SPST, commentant les résultats.

Surcharge de travail

« Les dirigeants ont du mal à demander de l'aide », a constaté Angélique Louchart. Une soixantaine de dirigeants ont quand même voulu être accompagnés par le dispositif. Ils vont être dirigés vers un professionnel de santé au travail, un expert dans le domaine managérial, une organisation patronale ou autres. Les

problématiques rencontrées par les chefs d'entreprise sont le plus souvent la surcharge de travail, en tête, des problèmes de recrutement et des soucis de trésorerie.

Valérie Troubadis a témoigné de ses difficultés. Elle gère deux auto-écoles à Boulazac et Saint-Astier. Elle a vécu des problèmes de surcharge de travail et de santé. « Il a fallu que je dise stop pour prendre soin de moi. » Confrontée à des soucis de recrutement, elle travaillait 90 heures

par semaine pour compenser. « Je n'ai pas vu grandir mon fils. » Elle affirme que le questionnaire reçu par mail et son contact avec Angélique Louchart ont été des facteurs déclenchant d'une prise en charge.

Depuis deux ans, Muriel a repris une société en difficulté dans laquelle elle était salariée. « J'ai passé beaucoup de temps à essayer de la remonter, 90 heures, du lundi au dimanche. Un beau matin vous ne pouvez plus vous lever. » Elle a connu le dispositif après avoir reçu un mail du Service de santé au travail. « Je me suis dit que je n'avais rien à perdre. J'ai fait le test. » Elle a été reconvenue en épuisement professionnel. Elle a pu voir un médecin du travail et consulter d'autres services médicaux. « Je commence à prendre soin de moi. Je suis en phase de reconstruction. »

Le SPST 19-24 compte perpétuer ce dispositif. « Il existe un lien très fort entre la santé du patron et celle de ses salariés. Le mal-être au travail est un peu contagieux », a expliqué Laurent Eecke, directeur général du SPST 19-24.

Alexandre Merlinges

Vie Corrézienne

12 janvier 2024

Le sens de la vie et le sens du travail. Ces dernières années, de nombreuses études scientifiques ont permis de décrire et d'analyser ce qu'est le sens et quel est son pouvoir sur le plan de la santé, de la longévité, de la réussite professionnelle et de l'engagement dans la vie. C'est une question qui fait sens pour le service de prévention et de santé au travail Corrèze Dordogne, partenaire de la conférence Sens de la vie, vendredi 19 janvier à la CCI. Cette conférence sera animée par Jean-Luc Bernaud, professeur en psychologie au CNAM, directeur de l'Institut national d'études du travail et d'orientation professionnelle du CNAM, président de l'Association française de psychologie existentielle/ AFPE et auteur d'ouvrages. Rendez-vous vendredi 19 janvier, à 19h30, à l'immeuble consulaire de la CCI de la Corrèze.

À venir

Vie, travail : la quête de sens

« Sens de la vie, sens du travail, que nous apprennent les études ? » est le thème d'une soirée scientifique animée par Jean-Luc Bernaud, professeur des universités en psychologie au CNAM Paris, qui se tiendra vendredi 19 janvier à 19h30 à l'immeuble consulaire, salle Escande. Le sens de la vie et le sens du travail sont au cœur de nos préoccupations. Ils permettent de définir quelles sont nos priorités de vie et d'identifier la place et la fonction du travail dans nos existences. Ces dernières années, de nombreuses études scientifiques ont permis de décrire et d'analyser ce qu'est le sens et quel est son pouvoir sur le plan de la santé, de la longévité, de la réussite professionnelle et de l'engagement dans la vie. Cette conférence présentera l'importance de tendre vers une vie pleine de sens et dessinera quelques perspectives pour donner plus de sens à nos vies et à notre travail. Jean-Luc Bernaud est, entre autres professeur des universités en psychologie au CNAM Paris, président de l'Association française de psychologie existentielle (AFPE) et auteur de plusieurs ouvrages. Cet événement est organisé par de nombreux partenaires. **J-MCM**
Entrée libre.



Vie Corrézienne

05 janvier 2024

Brive en bref

Le sens de la vie et le sens du travail, au cœur de nos préoccupations. Ces dernières années, de nombreuses études scientifiques ont permis de décrire et d'analyser ce qu'est le sens et quel est son pouvoir sur le plan de la santé, de la longévité, de la réussite professionnelle et de l'engagement dans la vie. C'est une question qui fait sens pour le Service de Prévention et de Santé au Travail Corrèze Dordogne qui est partenaire de la conférence « Sens de la vie, sens du travail, que nous apprennent les études ? » organisée par le Groupe de Réflexion et de Partage/GRP, avec l'INISUP CCI Corrèze, ACTIIF, Brahim Maghza et avec le soutien de la Ville et de l'Agglo de Brive, le vendredi 19 janvier à la CCI de la Corrèze à Brive. Cette conférence sera animée par Jean-Luc Bernaud, professeur des Universités en psychologie au CNAM, directeur de l'Institut national d'études du travail et d'orientation professionnelle du CNAM, président de l'Association française de psychologie existentielle/ AFPE et auteur d'ouvrages. L'accès à la conférence qui se déroule le vendredi 19 janvier, à 19h30 à l'immeuble consulaire de la CCI de la Corrèze, est gratuit et ouvert à tous, dans la limite des places disponibles.